



N° 82-640-MIF au catalogue — N° 2

ISSN : 1716-6721

ISBN : 0-662-72097-0

Document de recherche

Nutrition : Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

Vue d'ensemble des habitudes alimentaires des Canadiens

2004

par Didier Garriguet

Division de la statistique de la santé
Immeuble Principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-5979



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1746) ou par courriel à hd-ds@statcan.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 82-620-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique de la santé

Les habitudes alimentaires des Canadiens

2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2006

N° 82-620-MIF au catalogue

ISSN : 1716-6721

ISBN : 0-662-72097-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 82-620-MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- ^p préliminaire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits saillants	2
Introduction	3
Résultats	4
Apport calorique	4
Des choix alimentaires déterminants.....	4
La consommation de légumes et fruits est insuffisante.....	5
Un enfant sur trois consomme moins de produits laitiers que le nombre de portions minimal recommandé	5
La consommation de viandes et substituts est élevée chez les hommes	6
La consommation de produits céréaliers diminue avec l'âge.....	6
Les autres aliments	7
La répartition des macronutriments	7
L'apport en lipides est excessif pour une grande part de la population.....	7
L'apport en protéines se situe à l'intérieur de la fourchette acceptable	8
Les glucides sont la principale source d'énergie	8
Les collations fournissent plus de calories que le déjeuner	9
Le quart de la population consomme des aliments de restauration rapide	9
Les habitudes de consommation régionales.....	10
Le régime alimentaire des adultes est relié au revenu du ménage.....	11
Le régime alimentaire des enfants est moins étroitement relié au revenu	11
Conclusion	11
Méthodes, concepts et qualité des données	13
Annexe A - Sources des données et techniques d'analyse.....	13
Annexe B - L'apport d'un jour contre l'apport habituel	15
Annexe C - Définitions.....	15
Annexe D - Limites	18
Références bibliographiques	20
Graphiques statistiques en annexe	22
Tableaux statistiques en annexe	39

Nutrition : Résultats de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (Cycle 2.2)

Vue d'ensemble des habitudes alimentaires des Canadiens

Didier Garriguet

Faits saillants

- Même s'il est recommandé de consommer au moins cinq portions de légumes et fruits par jour, 7 enfants de 4 à 8 ans sur 10 et la moitié des adultes ne consomment pas la quantité minimale.
- Plus du tiers (37 %) des enfants de 4 à 9 ans consomment moins de deux portions de produits laitiers par jour; il s'agit de la quantité minimale recommandée. Chez les 30 ans et plus, la consommation de produits laitiers se situe en deçà du nombre minimal de portions recommandées pour plus des deux tiers des Canadiens.
- Les lipides représentent plus de 35 % de l'apport calorique total de plus du quart des Canadiens de 31 à 50 ans. Au-delà de ce pourcentage, les risques pour la santé augmentent, selon l'Institute of Medicine, organisme non gouvernemental indépendant aux États-Unis qui fournit des conseils sur la santé fondés sur les résultats de recherches scientifiques.
- Les collations — c'est-à-dire les aliments et les boissons consommés entre les repas — représentent plus de calories que les déjeuners et environ autant que les dîners.
- Les adultes vivant dans des ménages à faible revenu et à revenu moyen inférieur sont moins susceptibles que ceux vivant dans des ménages à revenu élevé de tirer des lipides plus de 35 % de leurs calories quotidiennes.
- Les membres des ménages ayant les revenus les plus élevés sont plus susceptibles que ceux des ménages ayant des revenus plus faibles de manger des aliments préparés dans un restaurant de service rapide.
- Les habitudes de consommation alimentaire des enfants et des adolescents ne sont pas aussi étroitement associées au revenu du ménage que celles des adultes.

Introduction

À la maison, au travail ou à l'école, dans un restaurant cinq étoiles ou à un comptoir de commandes à emporter du voisinage, les Canadiens sont interpellés par une variété d'aliments sans cesse croissante. Afin de répondre aux besoins des ménages dont les horaires sont surchargés, les épiceries offrent maintenant une abondance de produits importés ainsi que des mets congelés pouvant être préparés en quelques minutes. Certains légumes et fruits, qui autrefois étaient considérés comme des produits exotiques, sont disponibles tout au long de l'année. La technologie a rendu possible la modification génétique des aliments (Société Royale du Canada, 2001). On irradie certains aliments pour prolonger leur durée de conservation. Enfin, de nos jours, le prêt-à-manger fait partie d'un régime alimentaire courant.

Parmi ce vaste choix d'aliments, que mangent les Canadiens? Mangent-ils suffisamment de légumes? Boivent-ils assez de lait? Consomment-ils trop de lipides?

Le présent rapport, le premier d'une série, présente les résultats initiaux de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — Nutrition de 2004, qui a été conçue afin de répondre à certaines de ces questions. Il s'agit de la première enquête nationale sur les habitudes alimentaires des Canadiens menée depuis le début des années 1970. Cette enquête est également la plus importante et la plus complète jamais effectuée sur ce sujet au Canada.

Dans le cadre d'entrevues directes menées tout au long de l'année 2004, on a demandé à plus de 35 000 personnes de nous dire ce qu'elles avaient mangé au cours des dernières 24 heures. On leur a également demandé à quel moment elles avaient mangé (déjeuner, dîner, souper et collations) et à quel endroit les aliments consommés avaient été préparés (à la maison, au restaurant, dans un restaurant de service rapide).

Dans le présent rapport, on offre un aperçu de ce que les Canadiens mangent : le nombre de calories qu'ils consomment, s'ils prennent le nombre minimal de portions (Santé Canada, 1997) quotidiennes de légumes et fruits, de produits laitiers, de viandes et substituts, de produits céréaliers, et quel pourcentage de leur consommation totale de calories provient de lipides, de protéines et de glucides. On y examine également les différences régionales et économiques liées aux habitudes alimentaires. Afin de fournir un contexte historique, on présente aussi les conclusions de la dernière enquête nationale sur les habitudes alimentaires des Canadiens (Enquête Nutrition Canada), qui a été menée de 1970 à 1972.

(L'annexe A porte sur les sources de données et les techniques d'analyse; l'annexe B traite de la relation entre l'apport d'un jour et l'apport habituel; l'annexe C, des définitions, et l'annexe D, des limites.)

Résultats

Apport calorique

Les calories constituent une mesure de la valeur énergétique des aliments. Les besoins énergétiques de chaque personne, c'est-à-dire le nombre de calories qu'elle doit consommer pour rester en santé, varient selon un certain nombre de facteurs comme l'âge, le sexe, le poids, la taille et les activités qu'elle pratique (Institute of Medicine, 2005).

Par exemple, un homme de 30 ans modérément actif qui mesure 1,75 mètres (5 pieds et 9 pouces) et pèse 75 kilogrammes (165 livres) a besoin de 2 750 calories par jour (Institute of Medicine, 2005). Une femme sédentaire de 65 ans qui mesure 1,55 mètres (5 pieds et 1 pouce) et pèse 60 kilogrammes (132 livres) a besoin de 1 600 calories par jour. Finalement, un garçon actif de 12 ans qui mesure 1,5 mètres (4 pieds et 11 pouces) et pèse 46 kilogrammes (101 livres) a besoin de 2 625 calories par jour.

Selon les résultats obtenus en 2004, la consommation de calories atteint sa valeur maximale durant l'adolescence et elle diminue avec l'âge (graphique 1). La consommation quotidienne moyenne des garçons de 12 à 19 ans est de 2 800 calories et d'un peu plus de 2 000 calories pour les filles (tableau 1). Pour les hommes et les femmes de 65 ans et plus, elle est de 1 950 calories et de 1 550 calories respectivement. À tous les âges, les hommes ont tendance à consommer plus de calories que les femmes.

L'Enquête Nutrition Canada (1970-1972) (Santé nationale et Bien-être social, 1977) est la seule autre enquête nationale semblable à celle pour laquelle nous présentons des résultats. Dans le cadre de cette enquête, les personnes interviewées devaient également se rappeler ce qu'elles avaient mangé au cours de la journée précédente. Toutefois, la méthode de collecte employée alors était très différente de celle qui a été utilisée en 2004; pour l'enquête réalisée entre 1970 et 1972, les données ont été recueillies manuellement par des diététistes ou des nutritionnistes, tandis que pour l'enquête de 2004, elles ont été enregistrées à l'aide d'un système automatisé, par des intervieweurs ayant reçu une formation spéciale. Enfin, le taux de réponse obtenu pour l'enquête de 1970-1972 (47 %) était très inférieur au taux atteint en 2004 (77 %).

Bien que l'on ne puisse comparer de façon formelle les données de 2004 à celles de 1970-1972 (Santé nationale et Bien-être social, 1977), l'examen des résultats des deux enquêtes semble indiquer que la consommation calorique des Canadiens n'a pas augmenté. De fait, les premiers résultats indiquent que la tendance est à la baisse parmi la population masculine de 12 à 64 ans, et qu'elle est essentiellement stable parmi la population féminine et chez les hommes plus âgés (tableau 1). La situation est tout à fait à l'opposé aux États-Unis, où l'on a constaté une augmentation de l'apport calorique entre 1971-1974 et 1995-2000 (Trends in intake of energy and macronutrients, 2004).

Des choix alimentaires déterminants

Ce qu'une personne choisit de manger détermine la qualité de son régime alimentaire. Depuis 1942, Santé Canada publie un guide alimentaire (Santé Canada, 2002) pour aider les Canadiens à faire des choix avisés en matière de saine alimentation. C'est le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus (Santé Canada, 1997), publié en 1992, qui était en vigueur au moment où se déroulait l'ESCC de 2004.

Le Guide alimentaire répartit les aliments en quatre groupes : les légumes et fruits, les produits laitiers, les viandes et substituts et les produits céréaliers tels le pain et les céréales. La catégorie « autres aliments » englobe les aliments composés principalement de gras, d'huiles ou de sucres; les grignotines riches en gras ou en sel; les boissons; les fines herbes, les épices et les condiments.

Les calories consommées quotidiennement peuvent être classées selon ces groupes d'aliments. Le plus grand apport énergétique provient des produits céréaliers, tant chez les enfants que chez les adultes; ce groupe d'aliments représente 31 % de l'apport calorique de la population des 4 à 18 ans, et 28,5 % de la population des 19 ans et plus (graphique 2). Il est suivi du groupe des « autres aliments », qui représente en moyenne 22 % de l'apport calorique quotidien, tant chez les enfants que chez les adultes.

Le Guide alimentaire recommande de consommer chaque jour un nombre plus ou moins grand de portions d'aliments de chaque groupe, et de consommer avec modération les aliments de la catégorie « autres aliments ».

La consommation de légumes et fruits est insuffisante

Le Guide alimentaire recommande aux personnes de tous âges de consommer chaque jour au moins cinq portions de légumes et fruits. Une portion équivaut par exemple à une pomme de grosseur moyenne, à deux tiges de brocoli ou à 125 millilitres (1/2 tasse) de jus.

Selon les moyennes obtenues, la consommation de légumes et fruits des Canadiens est plutôt faible (tableau 2). Les enfants et les adolescents en consomment en moyenne 4,5 portions par jour et les adultes, 5,2 portions.

De fait, pour la plupart des groupes d'âge, la majorité des Canadiens consomment moins de cinq portions de légumes et fruits par jour (graphique 3). Sept enfants sur dix âgés de 4 à 8 ans ne consomment pas le nombre minimal recommandé de cinq portions par jour. Dans le groupe des 9 à 13 ans, cette proportion est de 62 % pour les filles et de 68 % pour les garçons. La consommation de légumes et fruits est sensiblement plus élevée chez les adultes, mais pour environ 50 % d'entre eux elle est inférieure au nombre minimal recommandé de cinq portions par jour.

Dans le groupe d'âge des 14 à 50 ans, les hommes sont significativement moins susceptibles que les femmes de consommer moins que les cinq portions quotidiennes de légumes et fruits.

Toutefois, environ 20 % de tous les groupes d'âge et de sexe consomment entre quatre et cinq portions de légumes et fruits par jour (données non présentées).

Un enfant sur trois consomme moins de produits laitiers que le nombre de portions minimal recommandé

Le groupe des produits laitiers englobe non seulement le lait proprement dit mais aussi des aliments comme le fromage et le yogourt. Selon le Guide alimentaire, les enfants de 4 à 9 ans devraient en consommer de deux à trois portions par jour; les enfants et les adolescents de 10 à 16 ans, de trois à quatre portions par jour, et les personnes de 17 ans et plus, de deux à quatre portions par jour. Une portion de produits laitiers équivaut par exemple à 250 millilitres (1 tasse) de lait, à 50 grammes de fromage ou à 175 grammes (3/4 tasse) de yogourt.

En moyenne, les enfants et les jeunes adolescents consomment chaque jour le nombre de

portions recommandé de produits laitiers (tableau 2). Toutefois, à la fin de l'adolescence, la consommation moyenne des Canadiens est inférieure au nombre de portions recommandé. En outre, les chiffres obtenus sur la consommation moyenne masquent le fait qu'une partie importante de chaque groupe d'âge consomme moins que le nombre de portions recommandé.

L'ESCC de 2004 a révélé que plus du tiers des enfants de 4 à 9 ans consomment moins de produits laitiers que les deux portions quotidiennes recommandées (graphique 4) et que 61 % des garçons et 83 % des filles de 10 à 16 ans consomment moins que les trois portions quotidiennes recommandées.

De même, la majorité des personnes âgées ne consomment pas le nombre minimal de produits laitiers recommandés. En effet, les hommes et les femmes de 71 ans et plus (environ 80 %) ne consomment pas chaque jour les deux portions de produits laitiers recommandées.

La consommation de viandes et substituts est élevée chez les hommes

Le groupe « viande et substituts » englobe le bœuf, le porc, l'agneau, le poulet et le poisson, les légumineuses comme les fèves et les lentilles, les produits à base de soja comme le tofu ainsi que les œufs.

Le Guide alimentaire suggère de consommer chaque jour de deux à trois portions de ce groupe d'aliments, soit l'équivalent de 100 à 300 grammes de viande cuite. Une portion équivaut par exemple à une cuisse de poulet ou à une boulette de bœuf haché, à 125 à 250 millilitres (1/2 à 1 tasse) de fèves, à 100 grammes (1/3 tasse) de tofu ou à un ou deux œufs, selon leur grosseur.

En moyenne, quel que soit leur âge, les Canadiens consomment au moins 100 grammes de viande chaque jour (tableau 2). La consommation quotidienne moyenne est d'au moins 200 grammes pour la population masculine de 14 à 70 ans, alors qu'elle excède 300 grammes pour environ le quart de ces personnes (données non présentées).

À tous les âges, les femmes mangent moins de viande que les hommes. En effet, presque aucune femme ne consomme plus de 300 grammes de viande par jour (données non présentées).

La consommation de produits céréaliers diminue avec l'âge

Le groupe des produits céréaliers représente la principale source de calories (graphique 2). Il englobe notamment le pain, les céréales, les pâtes et le riz. Le Guide alimentaire recommande de consommer de cinq à douze portions de produits céréaliers chaque jour. Une portion équivaut par exemple à une tranche de pain, à 30 grammes de céréales froides, à la moitié d'un bagel ou à une tasse de pâtes cuites ou de riz cuit.

Plus du quart des enfants de 4 à 8 ans consomment moins que le nombre minimal recommandé de cinq portions par jour (graphique 5) et, pour les deux sexes, la proportion de personnes dans ce cas tend à augmenter avec l'âge.

À tous les âges, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de consommer moins que le nombre de portions recommandé. Ainsi, pour le groupe d'âge des 14 à 18 ans, 33 % des filles, comparativement à 6 % des garçons, consomment moins que cinq portions de produits céréaliers par jour, tandis que pour le groupe d'âge des 71 ans et plus, ces proportions passent à 66 % et à 43 % respectivement.

Les « autres aliments »

La grande catégorie des « autres aliments » englobe les aliments et boissons qui ne sont pas compris dans les quatre principaux groupes alimentaires, soit les graisses et les huiles comme le beurre et les huiles de friture; les aliments composés essentiellement de sucre comme les confitures, le miel, les sirops et les friandises; les aliments dont la teneur en gras ou en sel est très élevée tels les croustilles (pommes de terre, maïs, etc.); les boissons gazeuses, le thé, le café et l'alcool; ainsi que les fines herbes et les condiments comme les marinades, la moutarde et le ketchup.

Même si le Guide alimentaire recommande de consommer les « autres aliments » avec modération, il n'en reste pas moins que cette catégorie représente 22 % du nombre total de calories consommées par les Canadiens (graphique 2). Chez les adolescents de 14 à 18 ans, 25 % de l'apport calorique provient des « autres aliments » (tableau 3).

Une grande variété d'aliments et de boissons sont compris dans la catégorie des « autres aliments », mais un assez petit nombre représente la majorité des calories consommées. De fait, les dix aliments les plus couramment consommés représentent les deux tiers de l'apport calorique provenant de cette catégorie. Les boissons gazeuses sont au premier rang, suivies des vinaigrettes, des sucres, sirops et conserves, de la bière et des huiles et graisses (tableau 4). Compte tenu de la forte teneur en sucre et en lipides de ces dix « autres aliments », on ne peut s'étonner qu'un apport calorique quotidien important provienne de cette catégorie.

La répartition des macronutriments

En 2002, dans le cadre du projet « Apports nutritionnels de référence », l'Institute of Medicine (IOM) a publié un rapport intitulé « Dietary Reference Intakes for Energy, Carbohydrate, Fiber, Fat, Fatty Acids, Cholesterol, Protein and Amino Acids » (Institute of Medicine, 2005). Ce document précise la fourchette, exprimée en pourcentage, de la consommation de calories devant provenir des trois macronutriments : les lipides, les protéines et les glucides. Cette « fourchette de distribution acceptable des macronutriments » (FDAM) a été adoptée par les responsables de la santé du Canada. Une FDAM est une plage d'apports établie pour une source d'énergie donnée, qui est associée à un risque réduit de maladies chroniques, tout en permettant une consommation suffisante des nutriments essentiels. Une augmentation de l'apport calorique total pour l'un des trois macronutriments engendre nécessairement une diminution de l'apport calorique pour l'un des deux autres ou pour les deux autres à la fois.

En moyenne, le régime alimentaire des Canadiens se situe généralement à l'intérieur de la FDAM et ce, pour les deux sexes, pour tous les groupes d'âge, toutes les régions et tous les groupes de revenu du ménage (tableau 5). Les moyennes, cependant, masquent le fait que pour un grand nombre de personnes, l'apport de macronutriments se situe à l'extérieur de la FDAM.

L'apport en lipides est excessif pour une grande part de la population

Les lipides constituent une source d'énergie et sont essentiels à un régime alimentaire équilibré. Selon la FDAM, la consommation totale de lipides doit se situer entre 25 % et 35 % de l'apport calorique des enfants et des adolescents, et entre 20 % et 35 % de cet apport chez les adultes de 19 ans et plus. Lorsque celle-ci dépasse 35 %, elle peut représenter un risque pour la santé.

À partir des résultats de l'Enquête Nutrition Canada (1970-1972), on a entre autres recommandé

aux Canadiens de réduire leur consommation de lipides, qui, à l'époque, représentait en moyenne environ 40 % de l'apport calorique (Santé nationale et Bien-être social, 1977) (tableau 6). En 2004, cette proportion avait considérablement diminué, pour se situer à une valeur moyenne d'un peu plus de 31 % de la consommation calorique quotidienne (tableau 5).

Alors que cette valeur moyenne se situe à l'intérieur de la fourchette acceptable, une part importante de la population consomme plus de calories provenant des lipides que le pourcentage recommandé. Cette part se situe à 7 % chez les enfants de 4 à 8 ans (graphique 6). La surconsommation de lipides atteint son sommet chez les personnes de 31 à 50 ans. Pour ce dernier groupe d'âge, les lipides représentent plus de 35 % de l'apport calorique total chez plus du quart des hommes et des femmes. Même si ce pourcentage diminue avec l'âge, il n'en reste pas moins que chez les personnes plus âgées, environ 1 personne sur 5 consomme plus que le pourcentage recommandé de calories provenant de lipides (graphique 6).

Le groupe « viande et substituts » constitue la principale source de lipides, tant chez les enfants que chez les adultes (graphique 7). Cependant, chez les enfants, les lipides consommés proviennent en proportions presque équivalentes des viandes et substituts, des produits laitiers et des « autres aliments » (24 % ou 25 %), tandis que chez les adultes, le tiers des lipides consommés provient du groupe des viandes et le quart, de la catégorie des « autres aliments ».

Les lipides consommés par la population canadienne sont associés à un nombre assez restreint d'aliments. Ils proviennent principalement de la catégorie des « sandwichs », qui représente 15,9 % de l'apport en lipides, et qui englobe notamment les pizzas, les sandwichs proprement dits, les sous-marins, les hamburgers et les hot-dogs (tableau 7). Ils proviennent ensuite des produits de pâtisserie comme les gâteaux, les biscuits et les beignes (8,5 %).

L'apport en protéines se situe à l'intérieur de la fourchette acceptable

Les protéines constituent une source d'énergie, et elles sont nécessaires à la croissance et au maintien de la structure, de la fonction et de la régulation des cellules, des tissus et des organes. Les sources de protéines importantes sont notamment la viande, la volaille, les œufs, le poisson, les produits laitiers et les légumineuses.

La FDAM en ce qui concerne les protéines est de 10 % à 30 % de l'apport calorique chez les enfants et les adolescents, et de 10 % à 35 % de cet apport chez les adultes. Selon les résultats de l'ESCC de 2004, l'apport calorique quotidien moyen de la population canadienne se situe à l'intérieur de ces fourchettes. La valeur moyenne chez les enfants et les adolescents de 4 à 18 ans équivaut à 14,7 % de l'apport calorique total et chez les adultes, à 16,8 % (tableau 5). Une proportion insignifiante de la population se situe à l'extérieur de ces fourchettes.

Chez les enfants et les adolescents, les garçons consomment plus de calories provenant des protéines que les filles, mais cet écart s'estompe avec l'âge.

Les glucides sont la principale source d'énergie

Les glucides constituent la plus importante source d'énergie du corps humain. Ils comprennent les sucres, les amidons et les fibres. Selon l'IOM, de 45 % à 65 % de l'apport calorique quotidien devrait provenir des glucides.

En moyenne, les enfants et les adolescents canadiens tirent 55,4 % de leur apport calorique des glucides, comparativement à 50,1 % chez les adultes (tableau 5). Ces deux pourcentages se situent à l'intérieur des fourchettes proposées.

À tous les âges, le pourcentage de calories provenant des glucides est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Les collations fournissent plus de calories que le déjeuner

Déjeuner présente des avantages nutritionnels, car il permet d'augmenter notamment l'apport en fibres, en vitamines et en minéraux (Tietjen, Flemming, 1995). Prendre ce repas a également été associé à un risque plus faible de faire de l'embonpoint (Song, Chun, Obayashi et al., 2005). Pourtant, près de 10 % des personnes interviewées ont déclaré ne pas avoir pris de déjeuner la veille de l'entrevue (données non présentées). Les hommes de 19 à 30 ans étaient les moins susceptibles d'avoir déjeuné, 19 % d'entre eux ne l'ayant pas fait (données non présentées).

En moyenne, environ 18 % de l'apport calorique quotidien provient du déjeuner (tableau 8). Les collations — les aliments et les boissons consommés entre les repas — représentent en fait un plus grand nombre de calories, soit 27 % chez les enfants et les adolescents, et 23 % chez les adultes. Le dîner représente 24 % de l'apport calorique quotidien et le souper, 31 % chez les enfants et les adolescents, et 36 % chez les adultes.

La proportion de calories provenant des collations atteint sa valeur maximale dans le groupe des 14 à 18 ans, soit 30 % pour la population masculine et 28 % pour la population féminine. Cette proportion diminue ensuite avec l'âge pour s'établir à environ 16 % chez les personnes de 71 ans et plus (graphique 8).

Plus de 41 % des calories consommées entre les repas proviennent de la catégorie des « autres aliments » (graphique 9). Toutefois, les collations ne sont pas nécessairement constituées d'aliments et de boissons riches en sucres, en lipides et en calories. Les légumes et fruits représentent à peine 13 % des calories associées aux collations, mais ils sont habituellement pauvres en calories. Par conséquent, cette proportion relativement faible n'est pas un indicateur du nombre de fois où les Canadiens choisissent leur collation parmi ce groupe d'aliments.

Le quart de la population consomme des aliments de restauration rapide

Dans l'ensemble, le quart des Canadiens ont déclaré avoir consommé la veille de l'entrevue des aliments ayant été préparés dans un restaurant de service rapide (tableau 9). Dans le groupe des 14 à 18 ans, cette proportion atteint un tiers. Les hommes de 19 à 30 ans enregistrent la proportion la plus élevée avec 39 % (graphique 10).

Bien sûr, les aliments préparés en restauration rapide ne sont pas nécessairement riches en lipides et en calories. Il pouvait s'agir tout simplement d'un café ou d'un repas « santé » comme une salade sans vinaigrette. Cependant, 40 % des clients des restaurants de service rapide ont choisi une pizza, un sandwich, un hamburger ou un hot-dog, alors que 25 % d'entre eux ont commandé une boisson gazeuse ordinaire (contrairement à diète) (données non présentées).

Malgré l'apparente popularité des aliments de restauration rapide, plus de la moitié de la population a déclaré que tous les aliments consommés la veille de l'entrevue avaient été préparés à la maison. Chez les enfants, cette proportion était de 60 % (tableau 9). Les femmes âgées étaient le plus susceptibles de manger uniquement des aliments préparés à la maison, 75 % d'entre elles l'ayant fait. En revanche, cette proportion tombe à moins de 40 % chez les jeunes hommes adultes.

Les habitudes de consommation régionales

Le régime alimentaire des Canadiens est généralement semblable d'un bout à l'autre du pays, bien que chaque région soit caractérisée par ses propres habitudes de consommation.

Dans les provinces de l'Atlantique ainsi que dans les Prairies, la proportion de résidents qui consomment moins de cinq portions de légumes et fruits par jour est relativement élevée. Dans les provinces de l'Atlantique, cette proportion correspond à 79 % des enfants et des adolescents et à 67 % des adultes; dans les Prairies, elle correspond à 75 % et à 57 % respectivement, comparativement à 64 % et à 49 % pour l'ensemble du Canada (graphique 11). En revanche, au Québec, la proportion de résidents qui consomment moins de cinq portions de légumes et fruits par jour est relativement faible, soit 51 % chez les enfants et les adolescents, et 37 % chez les adultes.

Dans les provinces de l'Atlantique, la proportion d'enfants de 4 à 9 ans qui consomment moins que les trois portions quotidiennes recommandées de produits laitiers est faible, soit 26 %, comparativement à 37 % pour le même groupe d'âge dans l'ensemble du pays (graphique 12).

Les résidents des provinces de l'Atlantique consomment un pourcentage significativement élevé de leurs calories entre les repas. Les enfants et les adolescents de la région tirent de leurs collations 32 % de leur apport calorique, comparativement à 28 % pour le même groupe d'âge dans l'ensemble du pays (tableau 8). Les collations représentent 26 % de l'apport calorique des adultes dans les provinces de l'Atlantique, comparativement à 23 % pour les adultes dans l'ensemble du pays. Les enfants et les adultes des Prairies consomment également un pourcentage relativement élevé de leurs calories entre les repas, ce qui est également le cas des enfants en Colombie-Britannique. En revanche, les résidents du Québec consomment un pourcentage relativement faible de leurs calories entre les repas, soit 23 % chez les enfants et les adolescents, et 20 % chez les adultes.

Le pourcentage de résidents du Québec qui consomment des aliments préparés en restauration rapide est significativement faible. La veille de l'entrevue, 19 % des enfants et des adolescents et 18 % des adultes avaient mangé des aliments préparés dans un restaurant de service rapide (tableau 9), comparativement à 25 % pour ces deux groupes d'âge dans l'ensemble du pays.

Au Québec, un pourcentage relativement élevé d'enfants et d'adolescents tirent des lipides plus de 35 % de leur apport calorique, soit 22% comparativement à 11 % pour le même groupe d'âge dans l'ensemble du pays (graphique 13).

Compte tenu du fait que l'Ontario compte presque 40 % de la population canadienne, il n'est pas étonnant que cette province présente peu de divergences par rapport au profil de consommation alimentaire du Canada. Toutefois, une proportion significativement élevée des résidents de l'Ontario — 27 % des enfants et des adolescents, et 29 % des adultes — ont déclaré avoir mangé des aliments préparés dans des restaurants de service rapide le jour précédant l'entrevue (tableau 9).

Le régime alimentaire des adultes est relié au revenu du ménage

Sous plusieurs aspects, la consommation alimentaire des adultes est fonction du revenu du ménage.

Par exemple, le pourcentage de calories provenant des lipides s'accroît avec le revenu. En effet, les lipides représentent plus de 35 % de l'apport calorique chez 25 % des adultes dans les ménages ayant les revenus les plus élevés, comparativement à 15 % des adultes dans les ménages ayant les revenus les plus faibles (graphique 14).

Les adultes des ménages ayant les revenus les plus élevés avaient significativement plus de chances d'avoir consommé des aliments préparés en restauration rapide la veille de l'entrevue que ceux classés dans n'importe quel autre groupe de revenus (tableau 9).

Par ailleurs, les adultes dans les ménages ayant les revenus les plus élevés étaient moins susceptibles de consommer moins de cinq portions quotidiennes de légumes et de fruits que les adultes faisant partie des ménages ayant les revenus les plus faibles, soit 41 % par rapport à 58 % (graphique 15).

Le régime alimentaire des enfants est moins étroitement relié au revenu

Comparativement aux adultes, le régime alimentaire des enfants et des adolescents est moins associé au revenu du ménage. Chez les enfants et les adolescents, le pourcentage de calories tiré des lipides ne varie pas de façon significative selon le revenu du ménage, sauf pour ceux dans des ménages ayant un revenu moyen supérieur (pourcentage significativement inférieur) (graphique 14). En outre, on n'observe pas de différence significative selon le revenu du ménage dans la proportion de jeunes consommant moins de cinq portions de légumes et fruits chaque jour (graphique 15).

La consommation de produits laitiers chez les enfants de 4 à 9 ans ne varie pas selon le revenu du ménage. Par contre, dans le cas des enfants de 10 à 16 ans, 62 % de ceux qui vivaient dans les ménages ayant les revenus les plus élevés consommaient moins que les trois portions recommandées de produits laitiers par jour, comparativement à environ trois quarts des jeunes dans les ménages classés dans les autres groupes de revenu du ménage (graphique 16).

Comme c'était le cas pour les adultes, la probabilité que les enfants et les adolescents mangent dans un restaurant de service rapide augmente avec le revenu. La veille de l'entrevue, 28 % des enfants dans les ménages ayant les revenus les plus élevés ont consommé des aliments préparés en restauration rapide comparativement à 19 % des enfants dans les ménages ayant les revenus les plus faibles (tableau 9).

Conclusion

Lorsqu'on tient compte des moyennes, on constate que les Canadiens se situent généralement dans les fourchettes acceptables pour ce qui est des portions des quatre groupes alimentaires et des pourcentages de calories provenant des lipides, des protéines et des glucides. De façon générale, cette constatation s'applique aux deux sexes, à tous les groupes d'âges, peu importe la région et le revenu du ménage.

Toutefois, ces moyennes masquent le fait que nombre de personnes n'ont pas un régime alimentaire

équilibré. La majorité des Canadiens ne consomment pas le minimum recommandé de cinq portions quotidiennes de légumes et fruits. Plus du quart des hommes et des femmes dans la trentaine et la quarantaine tirent des lipides plus de 35 % de leur apport calorique. Plus du tiers des enfants de 4 à 9 ans ne consomment pas les deux portions de produits laitiers recommandées par jour, et cette proportion dépasse 70 % chez les personnes de 71 ans et plus. Les Canadiens de tous âges tirent des « autres aliments » plus du cinquième de leur apport calorique et, pour une journée donnée, le quart des Canadiens — adultes comme enfants — consomment des aliments ayant été préparés en restauration rapide.

Le présent rapport est le premier qui traite des données sur la nutrition recueillies lors de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2004. Il s'agit d'une vue d'ensemble des résultats qui ne présentent qu'une petite partie seulement de la mine de renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête. De toute évidence, il serait pertinent d'analyser plus en profondeur chacun des sujets traités dans le présent rapport. En outre, d'autres sujets mériteraient également d'être examinés, par exemple la consommation de boissons, l'apport en sel, les types de lipides consommés, l'apport en vitamines et en minéraux, le rapport entre le régime alimentaire, l'activité physique et le poids ainsi que l'insécurité alimentaire. L'ESCC offre aux chercheurs une occasion sans précédent d'étudier ces sujets ainsi que d'autres aspects des habitudes alimentaires des Canadiens.

Méthodes, concepts et qualité des données

Annexe A

Sources des données et techniques d'analyse

La plupart des données utilisées dans la présente analyse sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — Nutrition de 2004 qui visait à recueillir des renseignements sur les apports en aliments et en éléments nutritifs chez les Canadiens (voir <http://www.statcan.ca/français/concepts/hs>). L'ESCC exclut les membres des Forces canadiennes régulières, les résidents des territoires, des réserves indiennes et de certaines régions éloignées, les pensionnaires d'un établissement institutionnel ainsi que toutes les personnes (militaires et civils) qui résident dans des bases des Forces canadiennes. Un rapport publié présente des descriptions détaillées du plan de l'enquête et de l'échantillon de l'ESCC ainsi que des procédures d'entrevue (Béland, 2002).

Dans l'ensemble, 35 107 personnes ont complété un premier rappel alimentaire de 24 heures. Un sous-échantillon de 10 786 personnes a complété un second rappel réalisé entre trois et dix jours plus tard. Une méthode en cinq étapes a été appliquée afin d'aider les répondants à mieux se rappeler les aliments qu'ils avaient consommé la veille :

- énumération rapide des aliments;
- questions sur certaines catégories d'aliments et sur les aliments souvent oubliés;
- questions sur l'heure et le type de repas;
- description détaillée des aliments et des quantités consommées;
- révision finale.

Les taux de réponse à la première et à la seconde entrevue ont atteint 76,5 % et 72,8 % respectivement. La composition en macronutriments et en micronutriments des aliments est tirée du Fichier canadien sur les éléments nutritifs (supplément 2001b) de Santé Canada.

On a exclu de cette analyse 112 cas pour lesquels l'apport alimentaire était invalide et 20 cas pour lesquels cet apport était nul. Les femmes enceintes (175), les femmes qui allaitaient (91) et les enfants de 4 ans qui étaient allaités (3) ont également été exclus.

Les données recueillies lors de la première entrevue ont servi à estimer, selon certaines caractéristiques, l'apport énergétique (calorique) moyen et les pourcentages moyens de cet apport énergétique qui étaient tirés des lipides, des protéines et des glucides. Pour déterminer le nombre de calories correspondant à chacun de ces trois macronutriments, les quantités en grammes ont été multipliées par 9, 4 et 4, respectivement. Pour calculer les moyennes, on a déterminé quelle était la moyenne des ratios de chaque personne. L'apport énergétique comprend les calories contenues dans les boissons alcoolisées consommées (7 calories par gramme), mais le pourcentage énergétique associé à l'alcool n'est pas présenté séparément.

On a estimé l'apport habituel des macronutriments à partir des données recueillies lors des deux entrevues en utilisant le programme Software for Intake Distribution Estimation (SIDE) (Novenario, 1996; Dodd, 1996) (voir l'annexe B, Apport d'un jour c. apport habituel).

Les aliments (aliments de base, recettes ou ingrédients) ont été classés selon les quatre groupes dont fait état le Guide alimentaire canadien pour manger sainement (Santé Canada, 1997) — légumes et fruits, produits laitiers, viandes et substituts et produits céréaliers — ainsi que la catégorie « autres

aliments ». Aucun aliment n'a été compté deux fois; par exemple, si une recette était classée dans la catégorie « autres aliments », on utilisait la recette plutôt que les ingrédients, et inversement. Comme on l'avait fait pour les macronutriments, on s'est servi de statistiques descriptives pour estimer l'apport calorique quotidien de chaque groupe alimentaire ainsi que le nombre de portions consommées chaque jour. La répartition des portions habituelles de chaque groupe alimentaire a été estimée à l'aide du programme SIDE.

Les quantités exprimées en grammes ont été converties en portions pour les légumes et fruits, les produits laitiers et les produits céréaliers à l'aide du Fichier canadien sur les éléments nutritifs (Santé Canada, 2005) fourni par Santé Canada. Les quantités de viandes et substituts sont déterminées selon le poids de la viande cuite, une portion correspondant à 50 à 100 grammes de viande. Les portions définies sans intervalle (le beurre d'arachide, par exemple) ont été multipliées par un facteur équivalent à 50 grammes de viande cuite.

Le pourcentage énergétique associé à un regroupement particulier d'aliments correspond au nombre total de calories tirées de ce regroupement pour une population, divisé par le nombre total de calories consommées par cette population. On a appliqué la même méthode pour calculer le pourcentage des lipides associé à des regroupements particuliers d'aliments.

Dans le tableau 4, les aliments représentant la plupart des calories provenant des « autres aliments » ont été déterminés à partir des catégories « aliments » et « recettes ». Les catégories sont spécifiques à un aliment ou à une recette. Certaines catégories sont semblables tant pour les aliments que pour les recettes. Par conséquent, les vinaigrettes et les boissons aux fruits incluent des éléments classés comme ingrédient ou comme recette.

Dans le tableau 6, qui montre les aliments représentant la plus grande partie des lipides consommés en une journée, on a pris en considération les aliments de base et les recettes. Les catégories « produits de pâtisserie », « lait et boissons à base de lait », « mets composés de poulet » et « mets composés d'œufs » sont tirées des catégories « aliments » et « recettes ». Toutefois, les « salades » comprennent la vinaigrette seulement si elle est incluse dans la recette et non si elle est déclarée séparément. Les « mets composés de pâtes » ne comprennent pas les pâtes déclarées séparément, et les « mets composés de fromage » excluent les fromages déclarés séparément.

Dans les tableaux 4 et 6, le pourcentage énergétique ou le pourcentage de lipides correspond au nombre total de calories ou au total des lipides associé à une catégorie divisé par le nombre total de calories ou le total des lipides provenant de toutes les catégories. Le résultat permet de dresser un profil du régime alimentaire de la population et non de celui d'une personne.

Pour déterminer le pourcentage de la population ayant pris un repas donné (déjeuner, dîner, souper) ou ayant mangé entre les repas (collations), on divise le nombre de personnes ayant déclaré le repas ou la collation lors de la première entrevue par la population totale ayant participé à la première entrevue. Ce pourcentage constitue un instantané d'une journée donnée et n'indique pas à quelle fréquence les personnes prennent un repas particulier ou une collation. Le pourcentage de calories consommées à un repas correspond au nombre de calories que l'ensemble de la population a consommées à ce repas, divisé par le nombre total de calories consommées par la population en une journée.

La même méthode a été utilisée pour déterminer à quel endroit les aliments ont été préparés (à la maison, dans un restaurant de service rapide ou autre). Ici encore, les chiffres représentent une journée donnée et non le comportement d'une personne en particulier.

Il serait possible que les résultats pour les adultes en fonction du revenu du ménage soient différents

si l'on tenait compte de l'âge puisque le revenu du ménage varie considérablement en fonction de l'âge. Cependant, même en ajustant les données pour l'âge, les relations entre les apports nutritionnels et le revenu du ménage restent les mêmes.

La méthode *bootstrap*, qui tient compte du plan d'enquête complexe (Rao, Wu, Yue, 1992; Rust, Rao, 1996; Yeo, Mantel, Liu, 1999), a été utilisée pour estimer les erreurs-types, les coefficients de variation et les intervalles de confiance. Le niveau de signification a été fixé à $p < 0,05$.

On s'est servi des résultats publiés à la suite de l'Enquête Nutrition Canada de 1970-1972 pour comparer l'apport énergétique des Canadiens il y a trente ans aux résultats de 2004. Le taux de réponse à l'enquête de 1970-1972, qui a permis de recueillir des données auprès de 10 994 répondant de 5 ans ou plus, était de 47 %.

Annexe B

L'apport d'un jour contre l'apport habituel

Il faut distinguer deux concepts en ce qui touche la consommation alimentaire : l'apport d'un jour et l'apport habituel. L'apport d'un jour correspond à l'apport nutritionnel total au cours d'une période spécifique de 24 heures. Ces données sont recueillies dans le cadre d'une entrevue au cours de laquelle on demande aux répondants de dresser la liste de tous les aliments consommés de minuit à minuit la veille. L'apport habituel correspond à une vue d'ensemble des aliments typiquement consommés pendant une journée.

Il est impossible d'estimer directement l'apport habituel à partir de l'apport d'un jour. En effet, l'apport habituel varie d'une personne à l'autre. L'apport d'un jour diffère lui aussi d'une personne à l'autre mais, pour une personne donnée, il varie également d'une journée à l'autre. Par conséquent, pour estimer l'apport habituel, il importe de distinguer la variation de l'apport chez une personne et la variation entre les personnes. On a utilisé pour ce faire le programme Software for Intake Distribution Estimation (SIDE), conçu par l'Iowa State University (Novenario, 1996). Ce logiciel effectue une série de transformations mathématiques pour estimer chaque composante de la variance ainsi que la répartition de l'apport habituel d'un nutriment (Dodd, 1996; Nusser, Carriquiry, Dodd et al., 1996). Dans ces calculs, le jour de la semaine a été utilisé pour enlever partiellement l'effet de classification. Comme la moyenne établie pour la première journée d'entrevue est utilisée comme repère, les moyennes calculées à partir de l'apport d'un jour et de l'apport habituel sont les mêmes. Toutefois, pour calculer les estimations de la proportion de la population située sous ou au-dessus d'un seuil donné, il faut utiliser une répartition de l'apport habituel.

Les deux courbes du graphique 17 montrent les répartitions en pourcentage des calories provenant de lipides dans l'apport d'un jour et dans l'apport habituel pour la population de 19 ans et plus. L'apport moyen est essentiellement le même dans les deux cas, mais les répartitions diffèrent considérablement. En effet, l'apport habituel varie beaucoup moins que l'apport d'un jour parce que, pour l'estimer, on a supprimé les variations d'une journée à l'autre chez les personnes.

Annexe C

Définitions

On a demandé aux répondants de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — Nutrition de 2004 où avaient été préparés les aliments qu'ils ont consommés : « À la maison » (qui inclut également la résidence d'une autre personne), « Dans un restaurant de service

rapide » (qui inclut également les pizzerias et les comptoirs de commandes à emporter) et « Autres endroits ». Les autres endroits comprennent les restaurants avec serveur ou serveuse; les autres restaurants, bars, tavernes et bar-salons; les cafétérias à l'école ou ailleurs; le lieu de travail; les centres de la petite enfance, centres de jour familial ou pour adulte; les distributeurs automatiques; les épiceries, dépanneurs et autres types de magasins, ainsi que les autres lieux non mentionnés. Les catégories utilisées dans la présente analyse sont les suivantes : « Uniquement des aliments préparés à la maison », « Certains aliments préparés dans un restaurant de service rapide » (seulement des aliments préparés dans un restaurant de service rapide; aliments préparés dans un restaurant de service rapide et aliments préparés à la maison; aliments préparés dans un restaurant de service rapide et autres; aliments préparés dans un restaurant de service rapide, aliments préparés à la maison et autres) et « Autres combinaisons ». En répondant à la question au sujet du lieu de préparation des aliments, certains répondants pourraient avoir indiqué le lieu de consommation des aliments plutôt que le lieu de préparation des aliments. Si un répondant déclarait qu'il avait mangé dans un restaurant de service rapide, on considérerait qu'il avait consommé un aliment préparé dans un restaurant de service rapide le jour précédent l'entrevue.

Pour chaque aliment consommé, le répondant devait indiquer l'*occasion* : déjeuner, dîner, souper ou entre les repas. Le déjeuner inclut le brunch. La consommation entre les repas couvre tous les aliments consommés n'ayant pas été déclarés pour le déjeuner, le dîner ou le souper. Elle comprend les collations, les boissons consommées en dehors des repas, la consommation continue (aliments ou boissons consommés tout au long de la journée) et les autres occasions non précisées.

Afin de faciliter la lecture, nous avons utilisé le terme « calorie », bien que le terme scientifique exact soit « kilocalorie ».

Les *groupes d'âge* sont établis selon les groupes utilisés par l'Institute of Medicine (IOM) : de 4 à 8 ans, de 9 à 13 ans, de 14 à 18 ans, de 19 à 30 ans, de 31 à 50 ans, de 51 à 70 ans et 71 ans et plus. À l'exception du tableau 2, les données sur les produits laitiers sont présentées pour les groupes d'âge des 4 à 9 ans, des 10 à 16 ans et des 17 ans et plus, qui sont utilisés dans le Guide alimentaire canadien pour manger sainement afin de déterminer quelles sont les portions quotidiennes recommandées. Toutefois, pour que les données soient comparables à celles des autres groupes alimentaires, les groupes d'âge de l'IOM ont été utilisés pour présenter les données sur les produits laitiers dans le tableau 2.

Le *revenu du ménage* a été calculé en fonction de la taille du ménage et du revenu total provenant de toutes les sources au cours des 12 mois précédant la tenue de l'entrevue de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) :

Groupe de revenu du ménage	Nombre de personnes dans le ménage	Revenu total du ménage
Faible	1 à 4	Moins de 10 000 \$
	5 ou plus	Moins de 15 000 \$
Moyen inférieur	1 ou 2	10 000 \$ à 14 999 \$
	3 ou 4	10 000 \$ à 19 999 \$
	5 ou plus	15 000 \$ à 29 999 \$
Moyen	1 ou 2	15 000 \$ à 29 999 \$
	3 ou 4	20 000 \$ à 39 999 \$
	5 ou plus	30 000 \$ à 59 999 \$
Moyen supérieur	1 ou 2	30 000 \$ à 59 999 \$
	3 ou 4	40 000 \$ à 79 999 \$
	5 ou plus	60 000 \$ à 79 999 \$
Élevé	1 ou 2	60 000 \$ ou plus
	3 ou plus	80 000 \$ ou plus

Dans les graphiques, les deux groupes inférieurs ont été combinés.

Annexe D

Limites

Comme les répondants déclarent eux-mêmes les renseignements, il est possible qu'ils ne se rappellent pas exactement les aliments qu'ils ont mangés ainsi que les quantités consommées. Afin de réduire au minimum les erreurs de mémoire, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — Nutrition de 2004 a utilisé la méthode en cinq étapes à plusieurs passes (Moshfegh, Borrud, Perloff, 1999; Moshfegh, Raper, Ingwersen et al., 2001) conçue aux États-Unis. Dans des conditions contrôlées, cette méthode a permis d'évaluer efficacement l'apport énergétique moyen (Conway, Ingwersen, Vinyard, 2003; Conway, Ingwersen, Moshfegh, 2004) mais, dans d'autres conditions, certaines études ont révélé un problème de sous-déclaration (Johnson, Soultanakis, Matthews, 1998; Jonnalagadda, Wikman, Ahren et al., 2001; Johanssen, Wikman, Arhen et al., 2001) et d'autres, un problème de surdéclaration (Gersovitz, Madden, Smicklas-Wright, 1978; Myers, Klesges, Eck et al., 1988; Kahn, Appel et al., 1995).

L'auto-déclaration des occasions de manger peut également avoir une incidence sur les résultats. Par exemple, pour certains répondants, une simple tasse de café constitue un déjeuner, alors que pour d'autres, le déjeuner est un repas complet. De même, une collation peut être composée d'un muffin de 400 calories ou d'une tasse de thé sans lait ni sucre. Ces écarts influent sur le pourcentage de calories consommées en diverses occasions.

Il est possible que les analyses fondées sur les calories (par exemple le pourcentage de calories) ne permettent pas d'évaluer correctement la part des légumes et fruits et des « autres aliments ». En effet, les fruits et les légumes sont généralement pauvres en calories, de sorte que même si leur apport calorique est relativement faible, le nombre de portions peut être élevé. Par ailleurs, comme les « autres aliments » sont souvent riches en calories, le fort pourcentage de calories tirées de cette catégorie peut être associé à un nombre de portions relativement peu élevé.

Bien que nous ayons tenté au cours de la période de collecte de données d'assurer une représentation équivalente des jours de la semaine, il est possible que certains jours soient sous-représentés, et un biais est toujours possible.

Les données sur les occasions (déjeuner, dîner, souper ou collation) et sur le lieu où les aliments ont été préparés constituent un instantané d'une journée donnée et ne doivent pas être interprétées comme étant représentatives du comportement de certaines personnes.

Dans le cas des enfants de moins de 6 ans, c'est le père ou la mère qui a répondu à l'ESCC de 2004 en son nom. Toutefois, il est possible qu'il ou elle ne sache pas exactement ce que l'enfant a consommé lorsqu'ils n'étaient pas ensemble (par exemple lorsque l'enfant était à la garderie).

On n'a procédé à aucune comparaison statistique entre les résultats de l'ESCC de 2004 et l'Enquête Nutrition Canada de 1970-1972; les estimations de l'enquête de 1970-1972 utilisées dans le présent article sont fondées sur un rapport publié. De plus, les deux enquêtes présentent certaines différences quant aux concepts et aux méthodes de collecte des données. En 1970-1972, la collecte a été réalisée manuellement par des diététistes et des nutritionnistes, alors qu'en 2004, des intervieweurs ayant reçu une formation spéciale ont utilisé un système automatisé. En outre, le taux de réponse à l'enquête de 1970-1972 (47 %) était beaucoup moins élevé que celui de l'enquête de 2004 (77 %).

Pour obtenir plus de détails sur les limites de l'enquête, voir le document *Cycle 2.2 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — Nutrition : Guide de consultation et d'interprétation des données*, publié par Santé Canada et accessible sur son site Web (http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html).

Références bibliographiques

- Béland Y. 2002. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – aperçu de la méthodologie », *Rapports sur la santé*, 13(3), p. 9-15 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
- Conway J.M., Ingwersen L.A., Vinyard B.T. et al. 2003. « Effectiveness of the US Department of Agriculture 5-step multiple-pass method in assessing food intake in obese and nonobese women », *American Journal of Clinical Nutrition*, 77, p. 1171-1178.
- Conway J.M., Ingwersen L.A. et Moshfegh A.J. 2004. « Accuracy of dietary recall using the USDA five-step multiple-pass method in men: an observational validation study », *Journal of the American Dietetic Association*, 104(4), p. 595-603.
- Dodd K.W. 1996 *Technical Guide to C-SIDE (Software for Intake Distribution Estimation), Version 1.0, Dietary Assessment Research Series Report 9, A, September 1996*, disponible à : <http://www.card.iastate.edu/publications/DBS/PDFFiles/96tr32.pdf>, site consulté le 12 septembre 2005.
- Gersovitz M., Madden J.P. et Smicklas-Wright H. 1978. « Validity of the 24-hr. dietary recall and seven-day record for group comparisons », *Journal of the American Dietetic Association*, 73, p. 48-55.
- Institute of Medicine. 2005. *Dietary Reference Intakes for Energy, Carbohydrate, Fiber, Fat, Fatty Acids, Cholesterol, Protein, and Amino Acids*, Washington DC, National Academy Press.
- Johansson G., Wikman A., Ahren A.M. et al. 2001. « Underreporting of energy intake in repeated 24-hour recalls related to gender, age, weight status, day of interview, educational level, reported food intake, smoking habits and area of living », *Public Health Nutrition*, 4(4), p. 919-927.
- Johnson R.K., Soutanakis R.P. et Matthews D.E. 1998. « Literacy and body fatness are associated with underreporting of energy intake in US low income women using the multiple-pass 24-hour recall, a doubly labelled water study », *Journal of the American Dietetic Association*, 98(10), p. 1136-1140.
- Jonnalagadda S.S., Mitchell D.C., Smicklas-Wright H. et al. 2000. « Accuracy of energy intake data estimated by a multi-pass 24-hour dietary recall technique », *Journal of the American Dietetic Association*, 100(3), p. 303-308.
- Kahn H.A., Whelton P.K., Appel L.J. et al. 1995. « Validity of 24-hour dietary recall interviews conducted among volunteers in an adult working community », *Annals of Epidemiology*, 5, p. 484-489.
- Moshfegh A.J., Borud L., Perloff B. et al. 1999. « Improved method for the 24-hour dietary recall for use in national surveys », *The FASEB Journal: official publication of the Federation of American Societies for Experimental Biology*, 13, p. A603 (résumé).
- Moshfegh A.J., Raper N., Ingwersen L. et al. 2001. « An improved approach to 24-hour dietary recall methodology », *Annals of Nutrition and Metabolism*, 45(supplément), p. 156 (résumé).
- Myers R.J., Klesges R.C., Eck L.H. et al. 1988. « Accuracy of self-reports of food intake in obese and normal-weight individuals: effect of obesity on self-reports of dietary intake in adult females », *American Journal of Clinical Nutrition*, 1248-1251.

Novenario M.J. 1996 User's Guide to SIDE, A, August 1996, disponible à :
<http://www.card.iastate.edu/publications/DBS/PDFFiles/96tr32.pdf>, site consulté le 12 septembre 2005.

Nusser S.M., Carriquiry A.L., Dodd K.W. et al. 1996. « A semiparametric transformation approach to estimating usual daily intake distributions », *Journal of the American Statistical Association*, 91(436), p. 1440-1449.

Rao J.N.K., Wu C.F.J. et Yue K. 1992. « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquêtes*, 18(2), p. 225-234 (Statistique Canada, n° 12-001 au catalogue).

Rust K.F. et Rao J.N.K. 1996. « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, 5(3), p. 281-310.

Santé Canada. 1997. Le guide alimentaire Canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus (Santé Canada, n° H39-252/1992F au catalogue), Ottawa, Ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Santé Canada 2002. Les guides alimentaires canadiens, de 1942 à 1992 (n° H39-651/2002F-IN au catalogue), Ottawa, Santé Canada.

Santé Canada. 2005. Fichier canadien sur les éléments nutritifs, version 2005, disponible à :
http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/fiche-nutri-data/index_f.html.

Santé nationale et Bien-être social. 1977. Rapport sur les habitudes alimentaires, Ottawa, Bureau des sciences de la nutrition.

Société royale du Canada. 2001. Groupe d'experts sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire, Éléments de précaution : recommandations pour la réglementation de la biotechnologie alimentaire au Canada, disponible à : http://www.rsc.ca/index.php?page_id=119&lang_id=2, site consulté le 13 septembre 2005.

Song W.O., Chun O.K., Obayashi S. et al. 2005. « Is consumption of breakfast associated with body mass index in US adults? », *Journal of the American Dietetic Association*, 105(9), p. 1373-1382.

Tietjen J.L. et Fleming K.H. 1995. « Nutrient intake of breakfast vs. non-breakfast eaters », *Journal of the American Dietetic Association*, 95(9 supplément), p. A55.

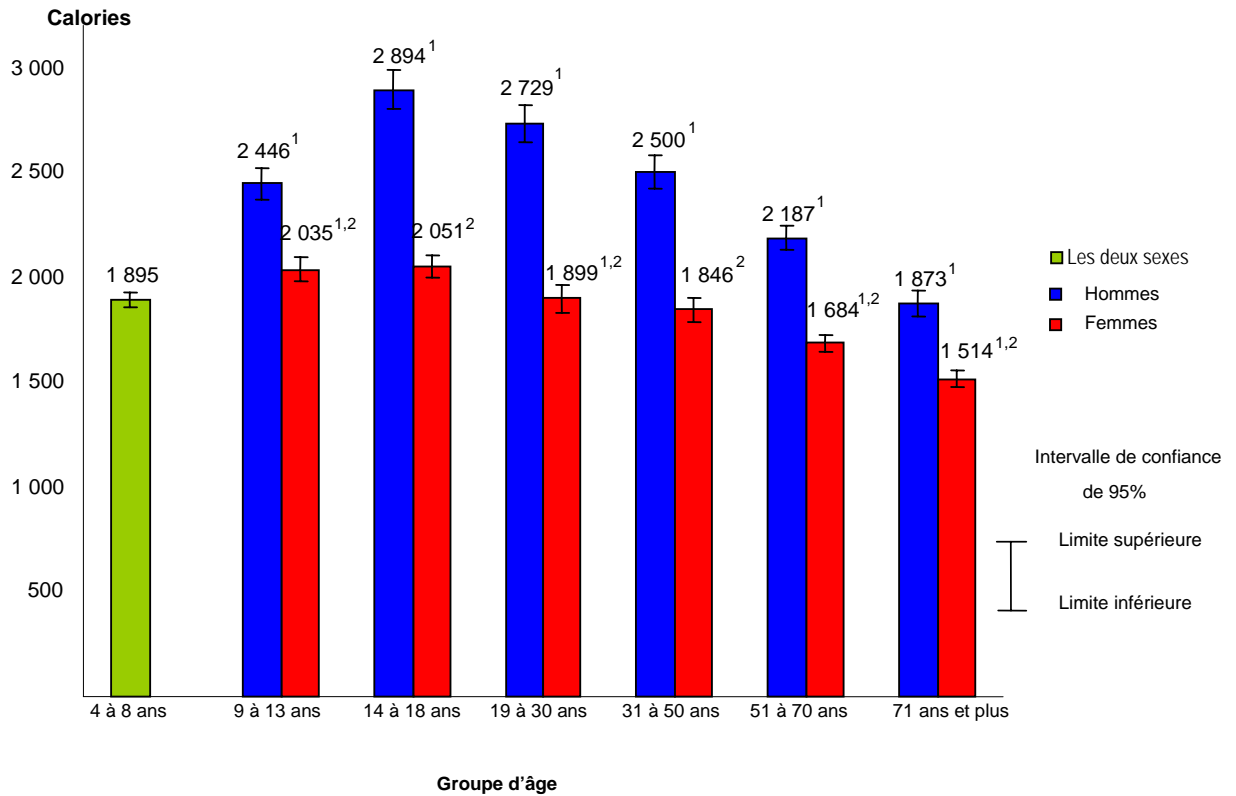
« Trends in intake of energy and macronutrients: United States, 1971-2000 ». 2004. *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 53(4), p. 80-82, disponible à :
<http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm5304a3.htm>.

Yeo D., Mantel H. et Liu T.P. 1999. « Bootstrap variance estimation for the National Population Health Survey », *Proceedings of the Annual Meeting of the American Statistical Association, Survey Research Methods Section*, Baltimore, Maryland, août 1999.

Graphiques statistiques en annexe

Graphique 1

Consommation quotidienne moyenne de calories, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

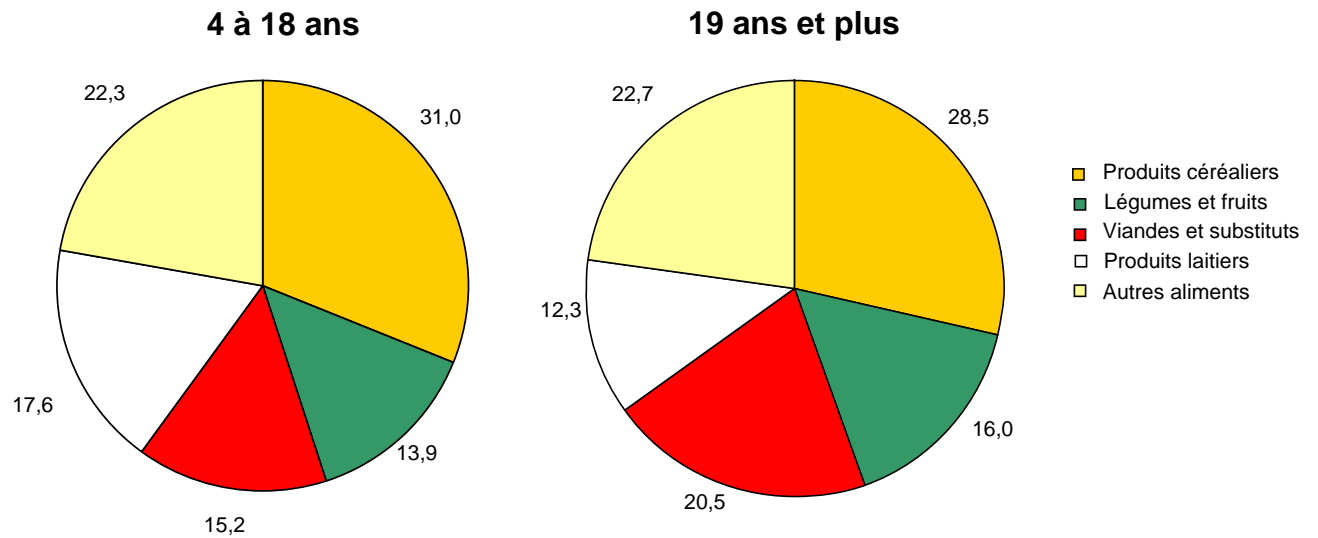
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 2

Répartition en pourcentage des sources de calories, selon le groupe d'aliments et le groupe d'âge, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

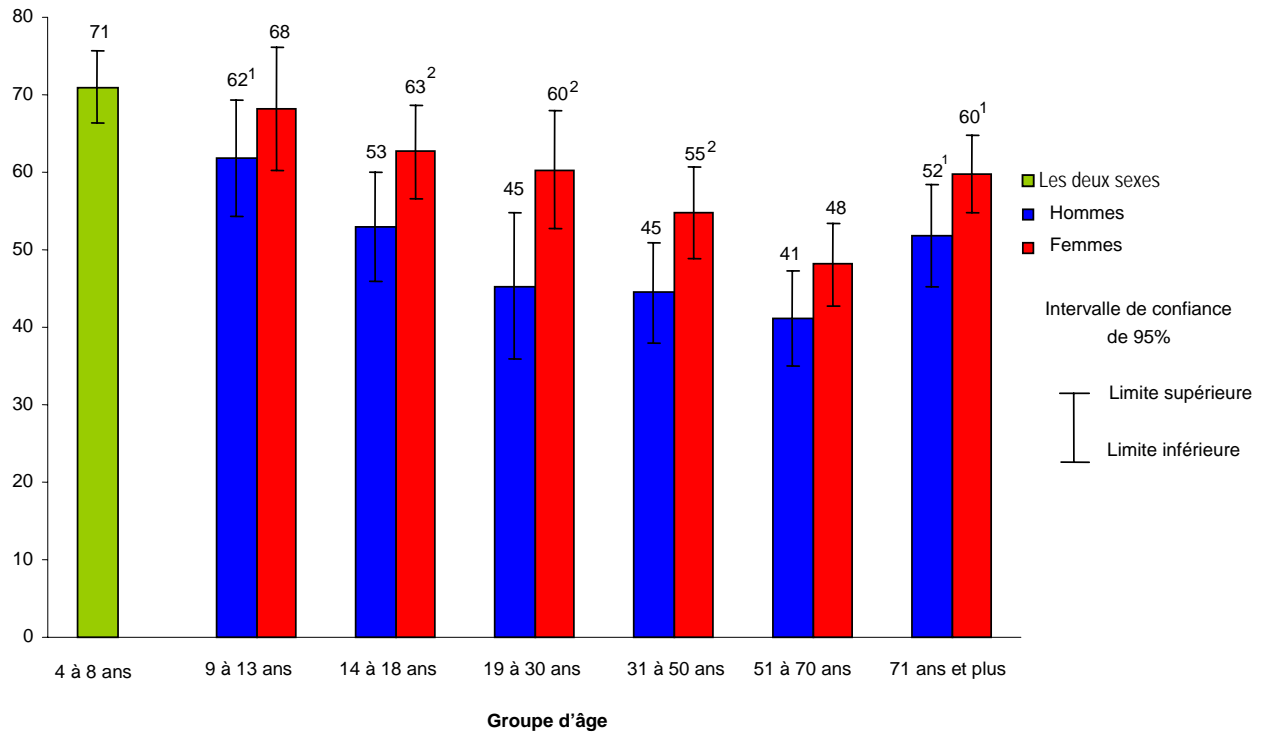


Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 3

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de légumes et fruits, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

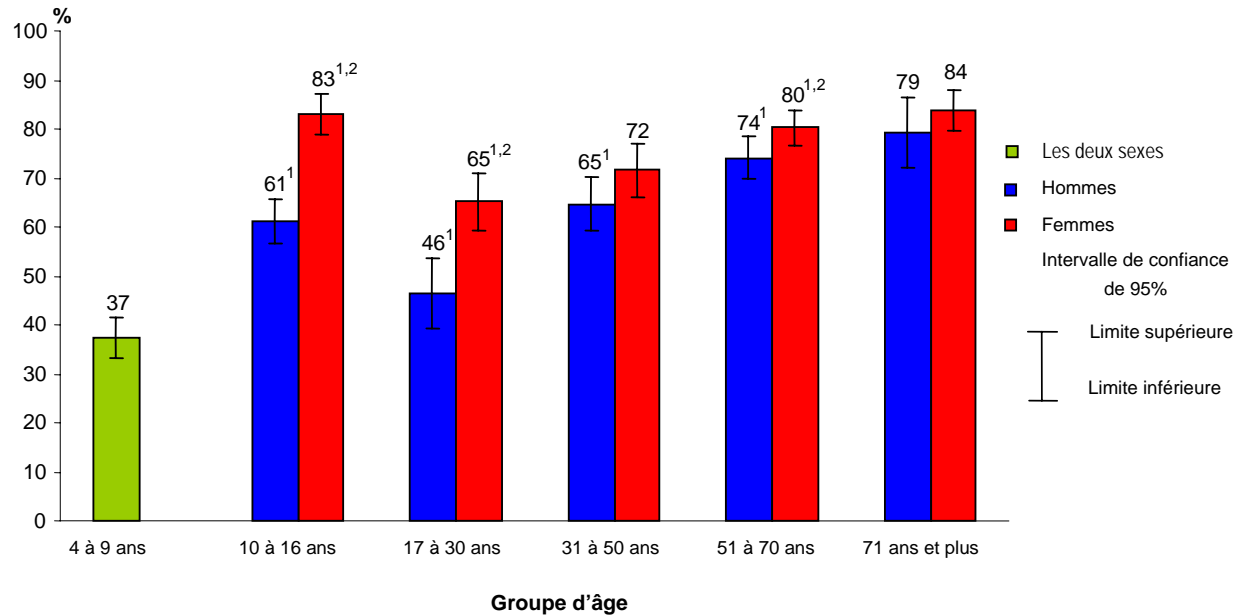
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus recommande de consommer au moins cinq portions par jour. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 4

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de produits laitiers, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

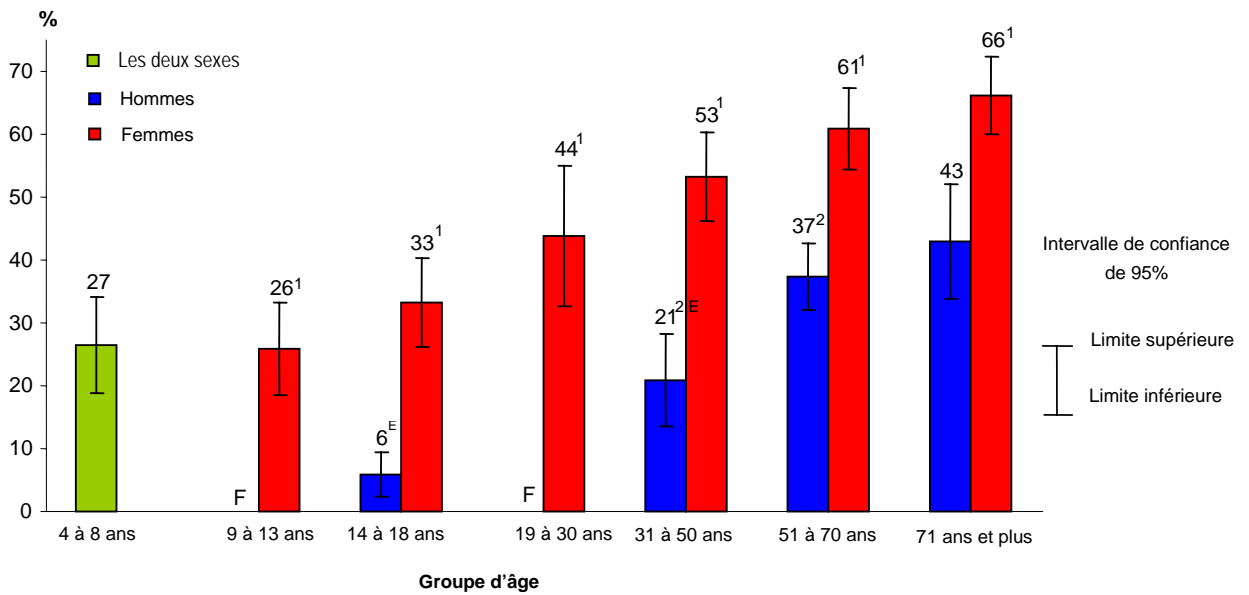
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Les groupes d'âge sont répartis de la même façon que dans le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus, qui recommande au moins deux portions par jour pour les enfants de 4 à 9 ans et pour les adultes de 17 ans et plus, et trois portions par jour pour les enfants de 10 à 16 ans. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 5

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de produits céréaliers, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

2. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus recommande de consommer au moins cinq portions par jour. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

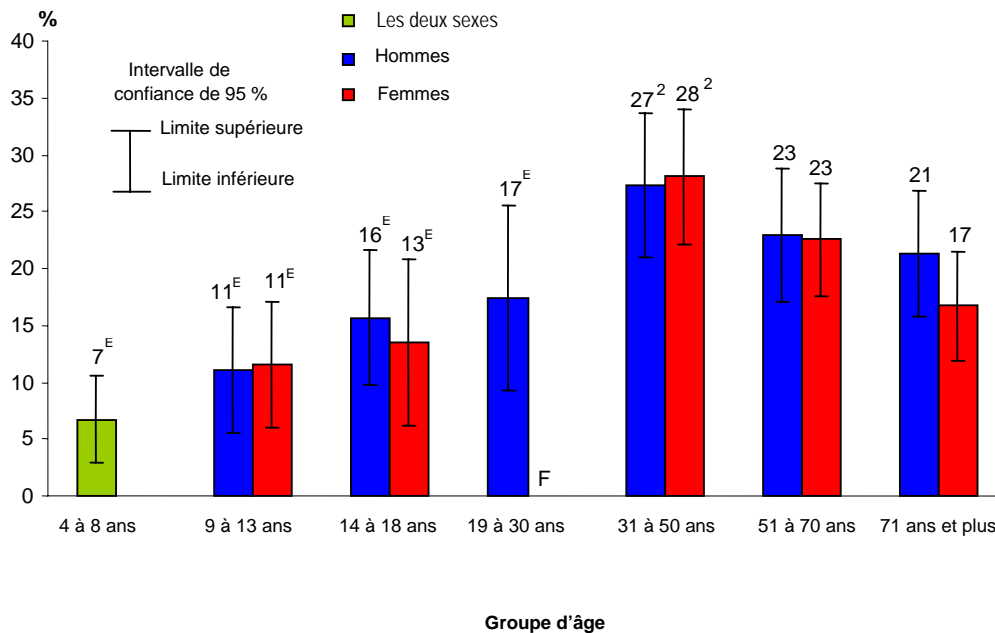
^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

F trop peu fiable pour être publié (Coefficient de variation de plus de 33,3%).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 6

Pourcentage de la population qui consomme plus que la limite recommandée¹ du nombre total de calories provenant des lipides, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Selon la fourchette de distribution acceptable des macronutriments établie par l'Institute of Medicine : de 25 % à 35 % des calories pour les personnes de 4 à 18 ans et de 20 % à 35 % des calories pour les personnes de 19 ans et plus.

2. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

Nota : L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées. Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

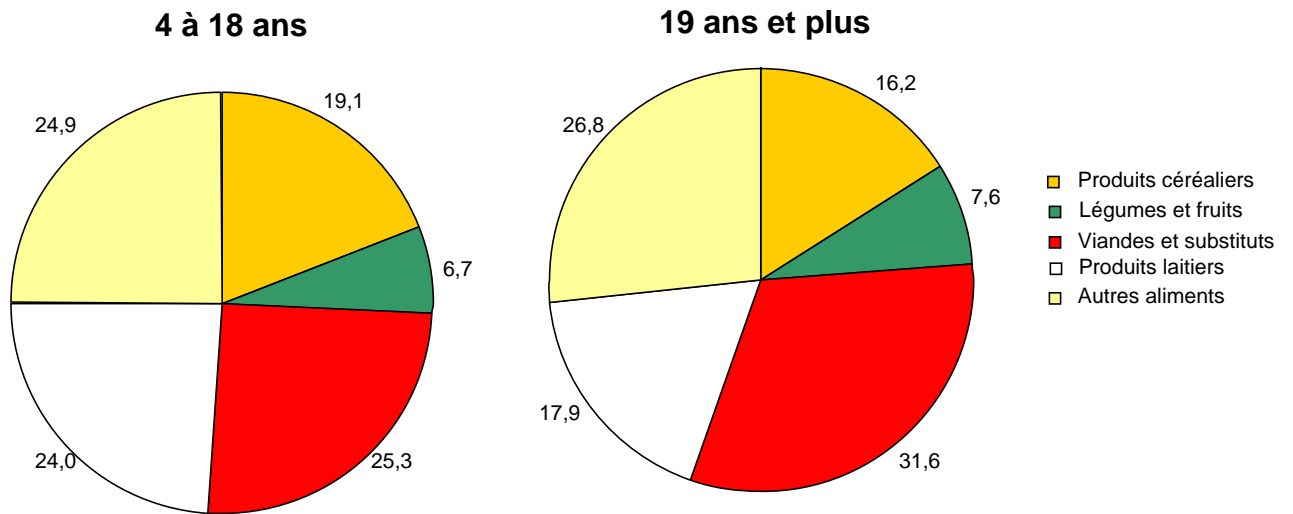
^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

F trop peu fiable pour être publié (Coefficient de variation de plus de 33,3%).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 7

Répartition en pourcentage des sources de lipides, selon le groupe d'aliments et le groupe d'âge, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

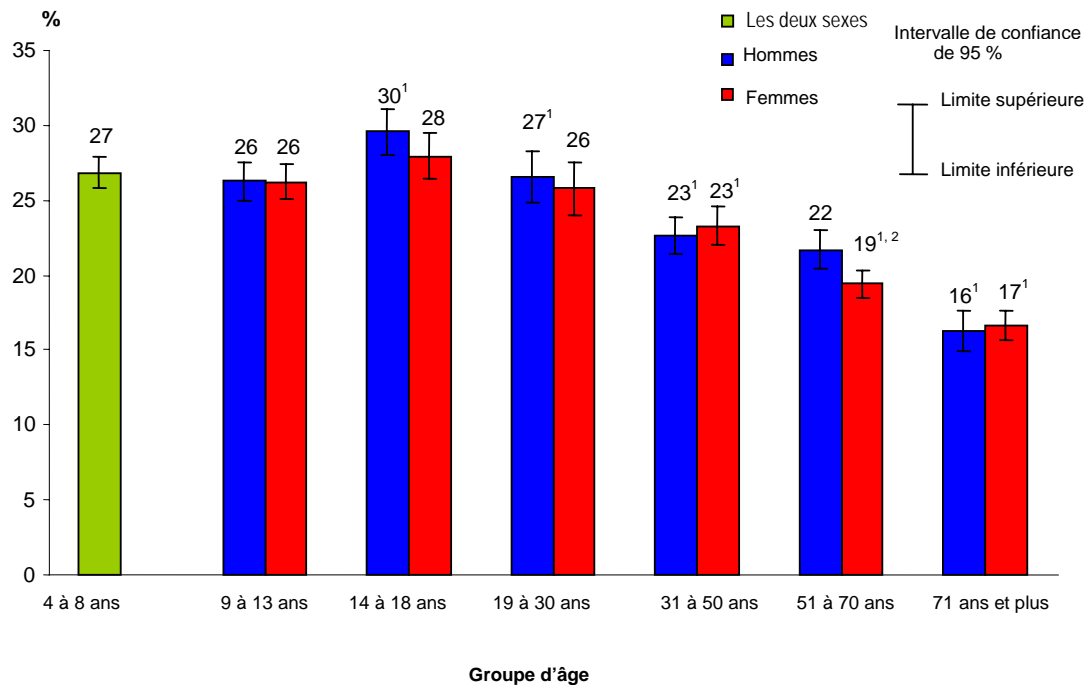


Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 8

Pourcentage de calories provenant de la consommation d'aliments entre les repas, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

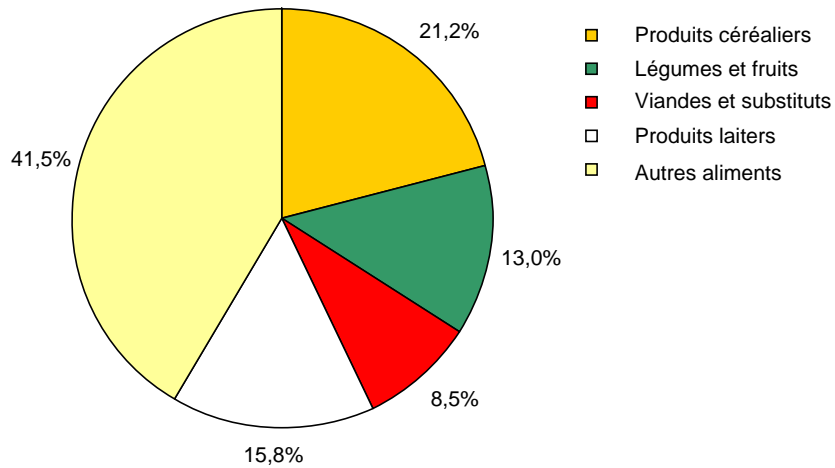
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 9

Répartition en pourcentage des calories provenant de la consommation d'aliments entre les repas, selon le groupe d'aliments, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

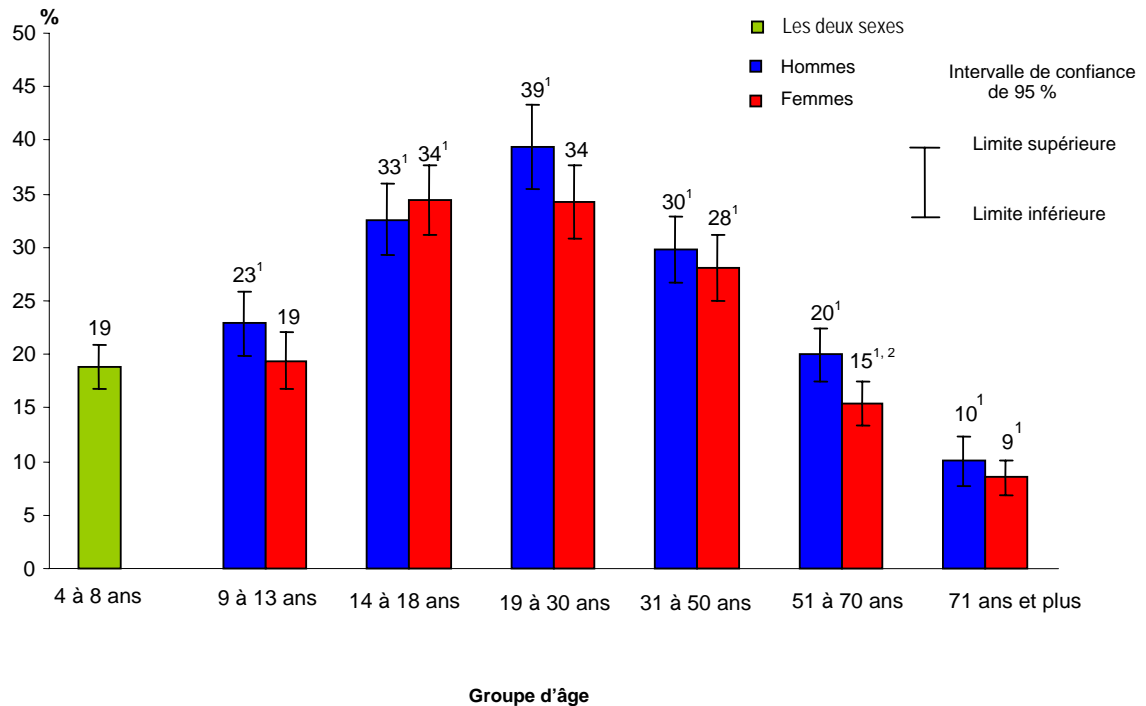


Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 10

Pourcentage de la population consommant au moins un aliment préparé en restauration rapide, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

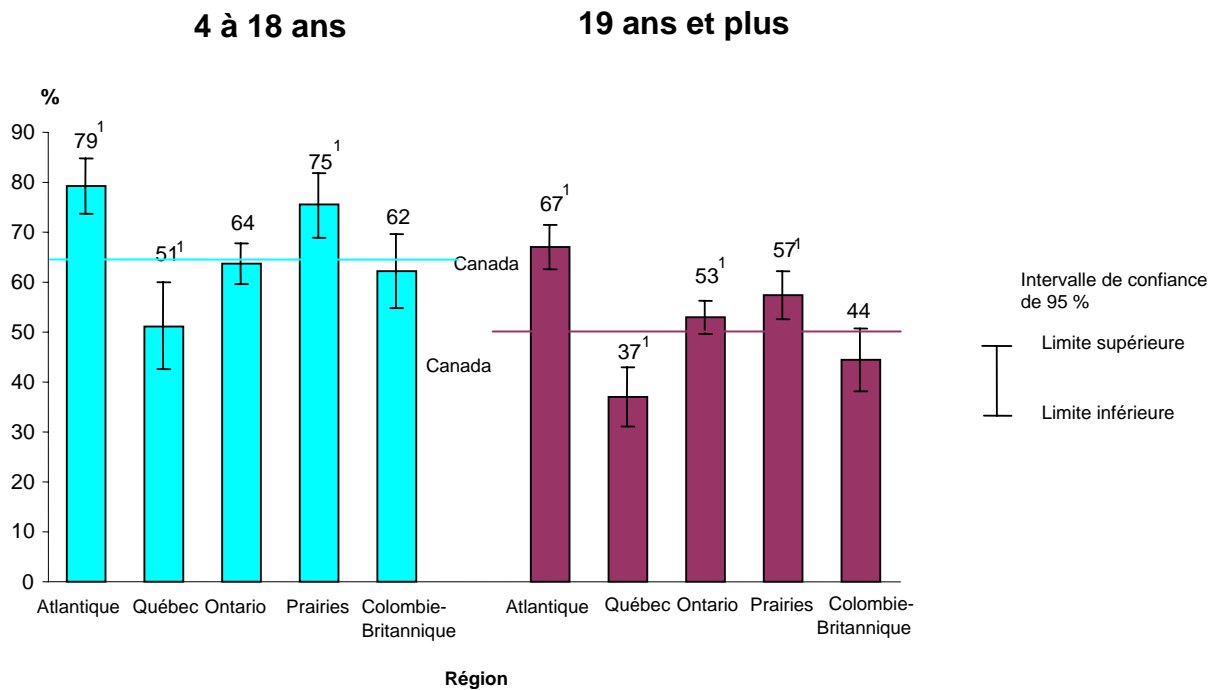
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 11

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de légumes et fruits, selon le groupe d'âge et la région, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



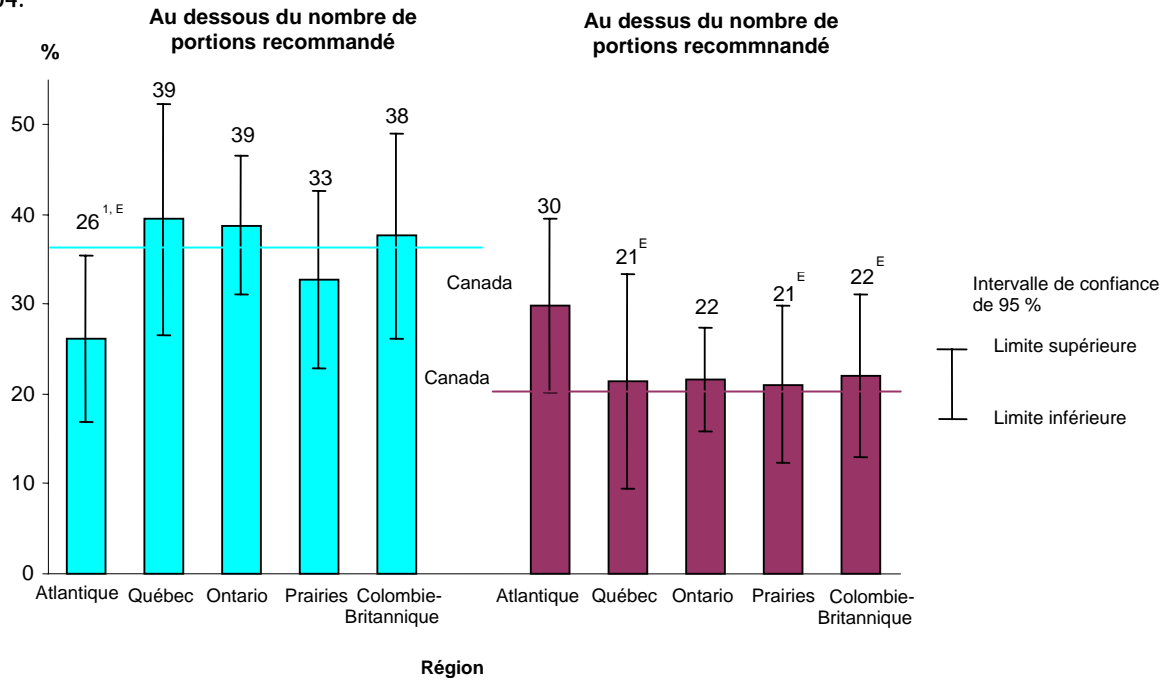
1. Significativement différent de l'estimation observée pour le Canada ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus recommande de consommer au moins cinq portions par jour. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique12

Pourcentage de la population qui consomme plus ou moins que le nombre de portions recommandé de produits laitiers, selon la région, population à domicile de 4 à 9 ans, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le Canada ($p < 0,05$).

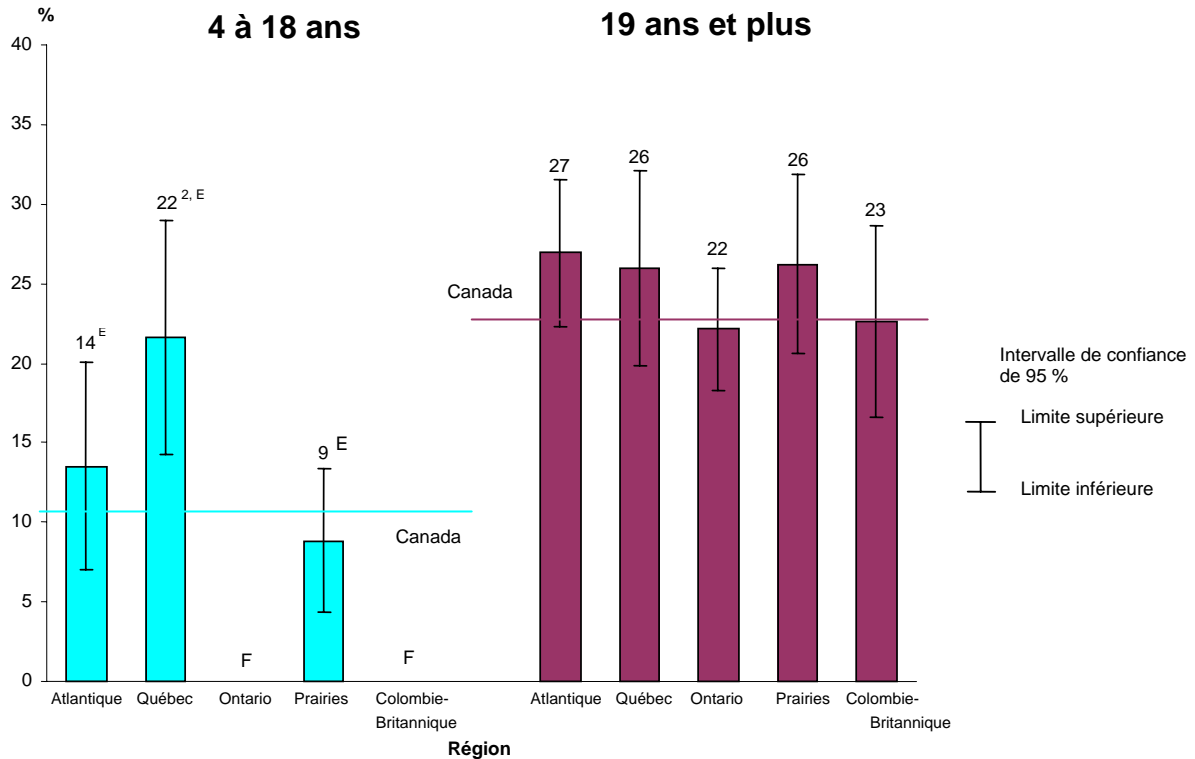
Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Pour les enfants de 4 à 9 ans, le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus recommande de consommer de deux à trois portions par jour.

^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 13

Pourcentage de la population qui consomme plus que la limite recommandée¹ du nombre total de calories provenant des lipides, selon le groupe d'âge et la région, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Selon la fourchette de distribution acceptable des macronutriments établie par l'Institute of Medicine : de 25 % à 35 % des calories pour les personnes de 4 à 18 ans et de 20 % à 35 % des calories pour les personnes de 19 ans et plus.

2. Significativement différent de l'estimation observée pour le Canada ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

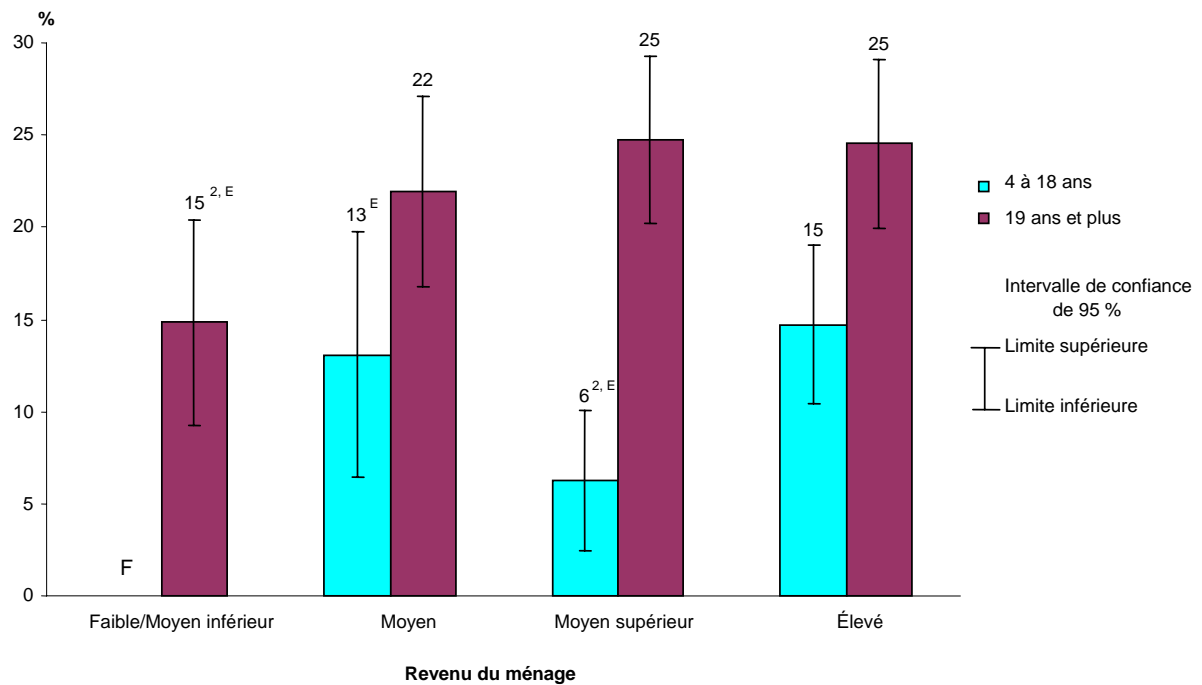
^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

^F trop peu fiable pour être publié (Coefficient de variation de plus de 33,3%).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 14

Pourcentage de la population qui consomme plus que la limite recommandée¹ du nombre total de calories provenant des lipides, selon le groupe d'âge et le revenu du ménage, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Selon la fourchette de distribution acceptable des macronutriments établie par l'Institute of Medicine : de 25 % à 35 % des calories pour les personnes de 4 à 18 ans et de 20 % à 35 % des calories pour les personnes de 19 ans et plus.
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les ménages à revenu élevé ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

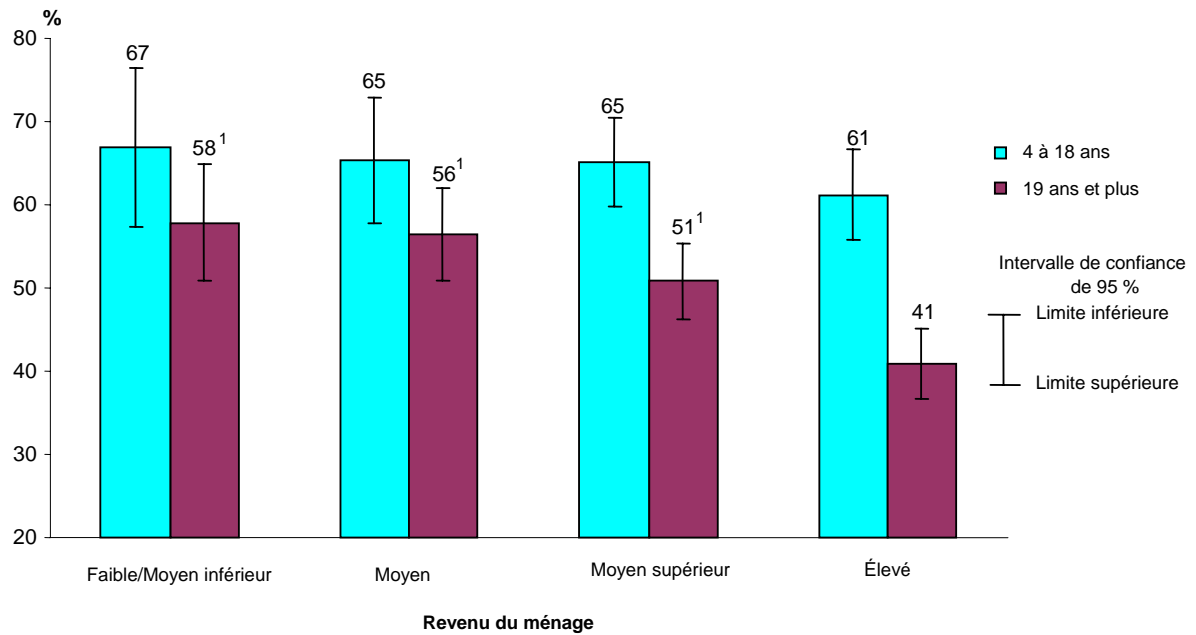
^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

F trop peu fiable pour être publié (Coefficient de variation de plus de 33,3%).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 15

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de légumes et fruits, selon le groupe d'âge et le revenu du ménage, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



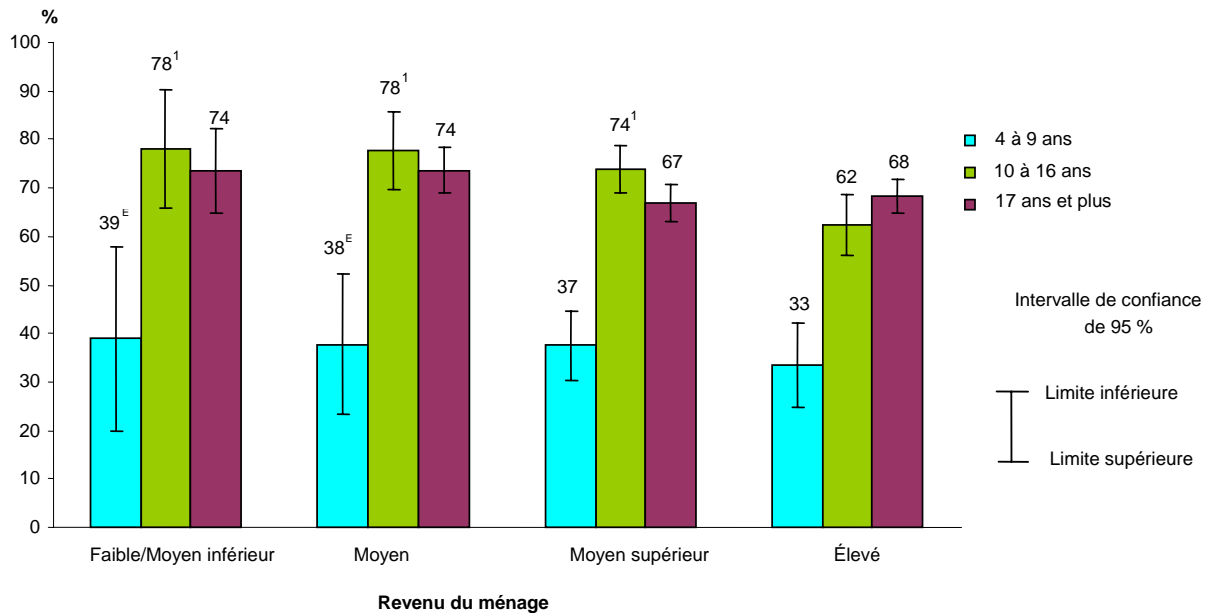
1. Significativement différent de l'estimation observée pour le même groupe d'âge pour lequel le revenu du ménage est élevé ($p < 0,05$).

Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus recommande de consommer au moins cinq portions par jour. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Graphique 16

Pourcentage de la population qui consomme moins que le nombre minimal de portions recommandé de produits laitiers, selon le groupe d'âge et le revenu du ménage, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



1. Significativement différent de l'estimation observée pour le même groupe d'âge pour lequel le revenu du ménage est élevé ($p < 0,05$).

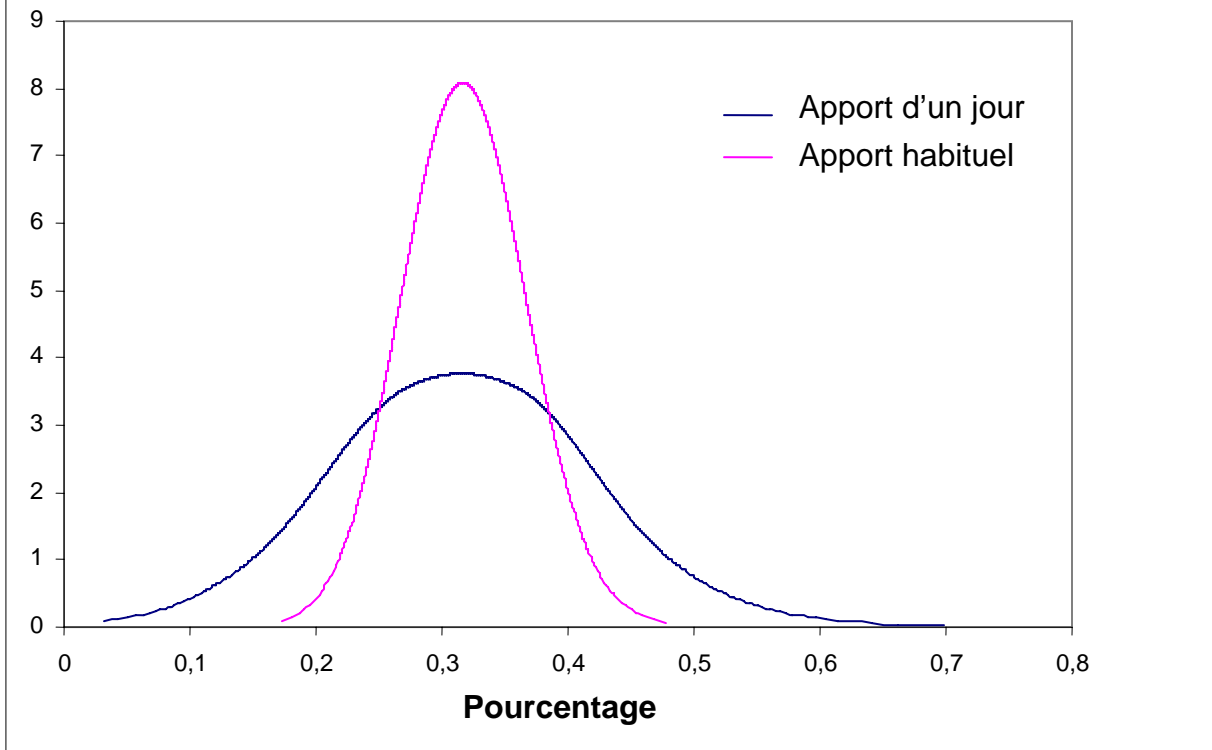
Nota : Les estimations sont fondées sur la consommation habituelle. Les groupes d'âge sont répartis de la même façon que dans le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus, qui recommande au moins deux portions par jour pour les enfants de 4 à 9 ans et pour les adultes de 17 ans et plus, et trois portions par jour pour les enfants de 10 à 16 ans. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

^E à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004).

Graphique 17

L'apport d'un jour contre l'apport habituel : Pourcentage de calories provenant des lipides, population à domicile de 19 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Tableaux statistiques en annexe

Tableau 1

Consommation quotidienne moyenne de calories, selon le groupe d'âge et le sexe population à domicile de 4 ans et plus, Canada territoires non compris, 1972 et 2004.

Groupe d'âge	1972	2004	
	Moyenne ¹ kcal	Moyenne kcal	Intervalle de confiance de 95 %
5 à 11 ans	2 300	2 041	2 005, 2 076
12 à 19 ans			
Hommes	3 251	2 806	2 736, 2 877
Femmes	2 243	2 047	2 002, 2 092
20 à 39 ans			
Hommes	3 374	2 660	2 585, 2 735
Femmes	2 001	1 899	1 835, 1 963
40 à 64 ans			
Hommes	2 671	2 345	2 280, 2 410
Femmes	1 726	1 757	1 720, 1 794
65 ans et plus			
Hommes	2 056	1 948	1 889, 2 007
Femmes	1 530	1 544	1 507, 1 581
1. Il n'est pas possible d'établir des comparaisons avec les données de 2004.			
Nota : L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.			
Sources des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004); Rapport sur les habitudes alimentaires (1977).			

Tableau 2

Portions quotidiennes moyennes pour les quatre groupes d'aliments, selon certaines caractéristiques, population à domicile de 4 ans et plus Canada territoires non compris, 2004.

	Légumes et fruits		Produits laitiers		Viandes et substituts		Produits céréaliers	
	Nombre de portions	Intervalle de confiance de 95 %	Nombre de portions	Intervalle de confiance de 95 %	Nombre de grammes	Intervalle de confiance de 95 %	Nombre de portions	Intervalle de confiance de 95 %
Total								
4 à 18 ans	4,45	4,34, 4,56	2,29	2,24, 2,35	153	149, 157	6,41	6,30, 6,53
19 ans et plus	5,16	5,05, 5,26	1,52	1,48, 1,56	203	198, 207	5,64	5,53, 5,75
Groupe d'âge et sexe								
4 à 8 ans	4,18	4,00, 4,36	2,31	2,22, 2,41	118	112, 124	5,76	5,60, 5,92
9 à 13 ans								
Hommes	4,53 ¹	4,25, 4,82	2,55 ¹	2,41, 2,69	176 ¹	164, 188	7,09 ¹	6,79, 7,39
Femmes	4,40	4,12, 4,69	2,08 ^{1,2}	1,96, 2,21	130 ^{1,2}	122, 137	5,92 ²	5,68, 6,15
14 à 18 ans								
Hommes	4,87	4,58, 5,17	2,64	2,50, 2,79	229 ¹	216, 243	7,98 ¹	7,63, 8,34
Femmes	4,45 ²	4,20, 4,69	1,82 ^{1,2}	1,72, 1,93	136 ²	129, 144	5,74 ²	5,50, 5,97
19 à 30 ans								
Hommes	5,36	4,97, 5,74	1,95 ¹	1,80, 2,09	247	232, 263	7,32 ¹	6,92, 7,71
Femmes	4,67 ²	4,39, 4,96	1,64 ^{1,2}	1,50, 1,77	145 ²	136, 154	5,19 ^{1,2}	4,91, 5,48
31 à 50 ans								
Hommes	5,26	4,97, 5,55	1,62 ¹	1,51, 1,72	254	239, 268	6,64 ¹	6,32, 6,96
Femmes	4,92	4,66, 5,19	1,52	1,42, 1,61	169 ^{1,2}	158, 179	4,87 ²	4,66, 5,08
51 à 70 ans								
Hommes	5,68	5,36, 6,00	1,37 ¹	1,28, 1,46	241	228, 253	5,74 ¹	5,52, 5,95
Femmes	5,24 ²	5,04, 5,43	1,28 ¹	1,22, 1,35	174 ²	165, 184	4,66 ²	4,45, 4,86
71 ans et plus								
Hommes	5,03 ¹	4,73, 5,34	1,36	1,16, 1,56	189 ¹	176, 202	5,59	5,20, 5,97
Femmes	4,76 ¹	4,57, 4,96	1,24	1,16, 1,33	140 ^{1,2}	132, 149	4,47 ²	4,30, 4,63
Groupe d'âge et région								
4 à 18 ans								
Atlantique	3,77 ³	3,58, 3,97	2,32	2,19, 2,44	154	145, 162	6,06 ³	5,78, 6,33
Québec	4,96 ³	4,65, 5,27	2,43 ³	2,28, 2,59	167 ³	155, 178	6,97 ³	6,69, 7,25
Ontario	4,43	4,25, 4,60	2,23	2,15, 2,32	149	143, 155	6,27 ³	6,08, 6,45
Prairies	4,03 ³	3,81, 4,24	2,27	2,18, 2,36	150	142, 158	6,18 ³	5,96, 6,40
Colombie-Britannique	4,59	4,27, 4,92	2,25	2,12, 2,37	148	137, 158	6,44	6,14, 6,74
19 ans et plus								
Atlantique	4,28 ³	4,12, 4,44	1,57	1,48, 1,66	203	194, 213	5,40 ³	5,20, 5,60
Québec	5,78 ³	5,50, 6,07	1,74 ³	1,63, 1,85	195	183, 206	5,98 ³	5,74, 6,23
Ontario	5,02 ³	4,85, 5,18	1,38 ³	1,32, 1,44	201	195, 208	5,41 ³	5,24, 5,59
Prairies	4,70 ³	4,51, 4,89	1,54	1,45, 1,63	204	195, 213	5,39 ³	5,19, 5,59
Colombie-Britannique	5,49 ³	5,21, 5,78	1,48	1,37, 1,58	219 ³	204, 235	6,11 ³	5,78, 6,43
Groupe d'âge et revenu du ménage								
4 à 18 ans								
Faible	4,50	3,76, 5,24	2,35	1,92, 2,78	136	114, 158	6,32	5,53, 7,12
Moyen inférieur	4,20	3,84, 4,56	2,04 ³	1,88, 2,19	151	138, 164	6,38	6,04, 6,71
Moyen	4,41	4,13, 4,69	2,19 ³	2,07, 2,31	152	143, 161	6,50	6,25, 6,76
Moyen supérieur	4,42	4,21, 4,63	2,32 ³	2,22, 2,42	150	141, 158	6,37	6,19, 6,55
Élevé ⁴	4,61	4,40, 4,82	2,48	2,38, 2,59	156	147, 164	6,37	6,17, 6,57
19 ans et plus								
Faible	4,50 ³	3,95, 5,06	1,45	1,14, 1,77	178 ³	153, 204	5,27	4,77, 5,77
Moyen inférieur	4,50 ³	4,14, 4,86	1,31 ³	1,15, 1,47	178 ³	155, 201	5,65	5,22, 6,07
Moyen	4,83 ³	4,59, 5,07	1,38 ³	1,28, 1,49	186 ³	174, 197	5,62	5,37, 5,87
Moyen supérieur	5,06 ³	4,88, 5,25	1,60	1,52, 1,67	207	200, 214	5,77	5,56, 5,98
Élevé ⁴	5,64	5,42, 5,86	1,59	1,51, 1,66	214	205, 222	5,62	5,42, 5,83

1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

3. Significativement différent de l'estimation observée pour la catégorie de référence ($p < 0,05$).

4. Catégorie de référence; le Canada est la catégorie de référence pour les régions.

Nota : Aucune donnée sur le revenu du ménage (1 759 enfants, 2 080 adultes). Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Tableau 3

Pourcentage de calories, lipides, protéines et glucides provenant des « autres aliments », selon certaines caractéristiques, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

	Calories		Lipides		Protéines		Glucides	
	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %
Total								
4 à 18 ans	22,3	21,9, 22,7	24,9	24,4, 25,5	5,2	5,0, 5,4	24,8	24,3, 25,3
19 ans et plus	22,7	22,3, 23,1	26,8	26,2, 27,3	5,4	5,2, 5,6	21,4	20,9, 21,9
Groupe d'âge et sexe								
4 à 8 ans	18,2	17,5, 18,9	21,1	20,2, 22,1	4,1	3,8, 4,4	20,0	19,2, 20,8
9 à 13 ans								
Hommes	22,3 ¹	21,3, 23,2	24,3 ¹	23,1, 25,5	5,0 ¹	4,6, 5,4	25,4 ¹	24,1, 26,7
Femmes	22,9 ¹	21,9, 23,9	26,4 ^{1,2}	25,0, 27,7	5,6 ^{1,2}	5,2, 6,1	25,1 ¹	24,0, 26,3
14 à 18 ans								
Hommes	25,7 ¹	24,7, 26,8	27,1 ¹	25,9, 28,4	5,7 ¹	5,3, 6,2	29,4 ¹	28,1, 30,8
Femmes	25,3 ¹	24,3, 26,3	28,7 ¹	27,4, 30,0	6,5 ¹	5,9, 7,1	27,4 ^{1,2}	26,2, 28,7
19 à 30 ans								
Hommes	26,4	25,1, 27,7	25,6	23,9, 27,2	6,6	5,8, 7,5	28,3	26,9, 29,8
Femmes	24,2 ²	22,9, 25,4	27,7	26,1, 29,3	6,5	5,9, 7,2	24,2 ^{1,2}	22,8, 25,7
31 à 50 ans								
Hommes	24,3 ¹	23,2, 25,3	25,9	24,6, 27,2	5,7 ¹	5,2, 6,1	24,7 ¹	23,4, 25,9
Femmes	22,9	21,8, 23,9	27,5	26,1, 29,0	5,7 ¹	5,3, 6,2	21,4 ^{1,2}	20,1, 22,6
51 à 70 ans								
Hommes	22,6 ¹	21,7, 23,4	26,6	25,4, 27,8	4,7 ¹	4,3, 5,1	19,5 ¹	18,5, 20,4
Femmes	20,1 ^{1,2}	19,2, 20,9	27,9	26,7, 29,1	4,6 ¹	4,3, 5,0	16,7 ^{1,2}	15,8, 17,6
71 ans et plus								
Hommes	18,9 ¹	17,8, 20,1	25,8	24,2, 27,4	3,7 ¹	3,3, 4,2	15,1 ¹	14,0, 16,2
Femmes	16,9 ^{1,2}	16,1, 17,6	26,3	25,1, 27,4	3,5 ¹	3,2, 3,8	13,0 ^{1,2}	12,2, 13,7
Groupe d'âge et région								
4 à 18 ans								
Atlantique	24,5 ³	23,6, 25,5	26,5 ³	25,2, 27,8	6,3 ³	5,6, 7,0	27,8 ³	26,8, 28,8
Québec	21,5	20,5, 22,5	24,9	23,7, 26,1	4,8	4,3, 5,3	23,4 ³	22,1, 24,8
Ontario	22,0	21,4, 22,6	24,9	24,1, 25,8	5,0	4,8, 5,3	24,4	23,7, 25,2
Prairies	23,7 ³	23,0, 24,5	24,7	23,8, 25,7	5,5	5,1, 5,9	27,3 ³	26,3, 28,3
Colombie-Britannique	21,2 ³	20,1, 22,3	24,4	22,9, 25,9	5,6	5,0, 6,1	22,9 ³	21,5, 24,3
19 ans et plus								
Atlantique	24,4 ³	23,5, 25,3	29,5 ³	28,3, 30,6	5,7	5,2, 6,1	23,6 ³	22,5, 24,7
Québec	23,1	22,1, 24,2	27,8	26,3, 29,2	5,3	4,9, 5,8	21,1	20,0, 22,2
Ontario	21,9 ³	21,2, 22,5	25,9 ³	25,0, 26,7	5,1 ³	4,7, 5,4	20,8	20,1, 21,6
Prairies	23,3	22,2, 24,3	26,4	25,1, 27,7	5,7	5,3, 6,1	23,1 ³	22,0, 24,2
Colombie-Britannique	22,5	21,5, 23,5	26,4	25,1, 27,7	5,9	5,3, 6,5	20,4	19,3, 21,6
Groupe d'âge et revenu du ménage								
4 à 18 ans								
Faible	24,3	21,5, 27,1	26,0	23,3, 28,8	6,0	4,9, 7,2	26,4	22,5, 30,3
Moyen inférieur	22,4	20,9, 23,9	25,2	23,3, 27,0	4,8	4,2, 5,5	24,9	23,0, 26,7
Moyen	21,9	21,0, 22,9	24,8	23,6, 26,0	5,0	4,6, 5,4	24,1	22,9, 25,3
Moyen supérieur	22,5	21,7, 23,3	24,8	23,9, 25,7	5,3	5,0, 5,7	25,2	24,2, 26,2
Élevé ⁴	21,6	20,9, 22,4	24,6	23,6, 25,6	5,2	4,8, 5,6	24,1	23,2, 25,0
19 ans et plus								
Faible	23,8	21,8, 25,8	25,9	23,6, 28,2	5,7	4,7, 6,8	24,3 ³	22,0, 26,7
Moyen inférieur	21,3 ³	19,7, 22,9	25,5	23,5, 27,5	5,2	4,3, 6,1	20,6	18,8, 22,3
Moyen	21,9 ³	20,8, 22,9	28,0	26,5, 29,5	5,0 ³	4,5, 5,6	20,3	19,2, 21,4
Moyen supérieur	22,9	22,2, 23,7	26,4	25,5, 27,3	5,4	5,1, 5,8	22,3	21,4, 23,3
Élevé ⁴	23,7	23,7, 24,5	27,5	26,5, 28,5	5,8	5,4, 6,1	21,6	20,7, 22,5

1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe ($p < 0,05$).

2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).

3. Significativement différent de l'estimation observée pour la catégorie de référence ($p < 0,05$).

4. Catégorie de référence: le Canada est la catégorie de référence pour les régions.

Nota : Aucune donnée sur le revenu du ménage (1 759 enfants, 2 080 adultes). Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)

Tableau 4

Aliments et boissons représentant la majorité des calories des « autres aliments », population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

Aliments et boissons	% des calories des « autres aliments »
Boissons gazeuses	11,3
Vinaigrettes	9,4
Sucres, sirops et conserves	8,7
Bière	8,2
Boissons aux fruits et à saveur de fruits	6,1
Huiles végétales, graisses animales, shortening	5,8
Margarine	5,3
Barres de chocolat	4,8
Croustilles	4,7
Beurre	3,9
Nota : Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.	
Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)	

Tableau 5

Pourcentage de calories provenant des lipides, des protéines et des glucides, selon certaines caractéristiques, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

	Lipides		Protéines		Glucides	
	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %
Total						
4 à 18 ans	30,7	30,5, 30,9	14,5	14,4, 14,6	54,6	54,3, 54,9
19 ans et plus	31,3	31,1, 31,6	16,5	16,4, 16,7	49,1	48,8, 49,5
Groupe d'âge et sexe						
4 à 8 ans	30,1	29,8, 30,5	14,3	14,1, 14,5	55,5	55,1, 56,0
9 à 13 ans						
Hommes	30,9 ¹	30,4, 31,4	14,6	14,3, 15,0	54,5 ¹	53,9, 55,1
Femmes	30,5	29,9, 31,0	14,0 ²	13,8, 14,3	55,5 ²	54,8, 56,1
14 à 18 ans						
Hommes	31,5	31,0, 32,1	15,2 ¹	14,8, 15,5	52,7 ¹	52,0, 53,3
Femmes	30,8	30,2, 31,4	14,4 ²	14,0, 14,7	54,3 ^{1,2}	53,6, 55,1
19 à 30 ans						
Hommes	31,1	30,4, 31,7	15,6	15,2, 16,1	49,6 ¹	48,8, 50,5
Femmes	30,5	29,7, 31,3	15,5 ¹	15,1, 16,0	51,9 ^{1,2}	51,1, 52,8
31 à 50 ans						
Hommes	31,6	30,8, 32,3	16,8 ¹	16,4, 17,3	47,8 ¹	46,9, 48,8
Femmes	32,2 ¹	31,5, 32,8	16,6 ¹	16,1, 17,1	48,8 ¹	47,9, 49,6
51 à 70 ans						
Hommes	31,5	30,8, 32,1	17,0	16,6, 17,4	47,3	46,5, 48,0
Femmes	31,2 ¹	30,6, 31,7	17,1	16,8, 17,5	49,6 ²	49,0, 50,3
71 ans et plus						
Hommes	30,7	30,0, 31,4	16,4	15,9, 16,8	50,1 ¹	49,1, 51,0
Femmes	30,3 ¹	29,7, 30,9	16,6	16,2, 17,0	51,9 ^{1,2}	51,2, 52,5
Groupe d'âge et région						
4 à 18 ans						
Atlantique	31,0	30,3, 31,6	14,2	13,9, 14,5	54,7	54,0, 55,4
Québec	32,0 ³	31,5, 32,6	14,6	14,3, 15,0	53,0 ³	52,3, 53,7
Ontario	30,0 ³	29,6, 30,4	14,5	14,2, 14,7	55,4 ³	55,0, 55,9
Prairies	30,5	30,1, 30,9	14,5	14,2, 14,8	54,7	54,2, 55,2
Colombie-Britannique	30,6	29,9, 31,3	14,5	14,2, 14,8	54,7	53,9, 55,5
19 ans et plus						
Atlantique	32,1 ³	31,6, 32,6	16,4	16,1, 16,7	49,1	48,4, 49,7
Québec	32,0 ³	31,4, 32,6	16,0 ³	15,6, 16,4	48,8	48,1, 49,5
Ontario	30,7 ³	30,3, 31,1	16,8 ³	16,5, 17,1	49,6 ³	49,1, 50,2
Prairies	31,9	31,3, 32,5	16,8	16,5, 17,1	48,6	48,0, 49,3
Colombie-Britannique	31,0	30,4, 31,7	16,6	16,2, 17,0	49,0	48,1, 49,8
Groupe d'âge et revenu du ménage						
4 à 18 ans						
Faible	30,7	29,2, 32,2	13,7 ³	12,9, 14,4	55,5	53,5, 57,5
Moyen inférieur	30,5	29,6, 31,3	14,0 ³	13,5, 14,5	55,4 ³	54,4, 56,4
Moyen	31,2	30,7, 31,7	14,1 ³	13,8, 14,4	54,5	53,9, 55,1
Moyen supérieur	30,4	30,0, 30,8	14,4 ³	14,2, 14,7	55,0 ³	54,5, 55,4
Élevé ⁴	30,7	30,3, 31,2	14,9	14,6, 15,1	54,2	53,7, 54,7
19 ans et plus						
Faible	30,4	29,1, 31,6	15,8 ³	15,0, 16,5	51,1 ³	49,2, 53,1
Moyen inférieur	30,1 ³	29,3, 30,8	16,1 ³	15,5, 16,7	51,8 ³	50,8, 52,9
Moyen	31,0	30,4, 31,6	16,1 ³	15,7, 16,6	50,9 ³	50,1, 51,6
Moyen supérieur	31,7	31,2, 32,2	16,5	16,2, 16,9	48,9 ³	48,3, 49,5
Élevé ⁴	31,5	31,1, 32,0	16,9	16,5, 17,2	47,7	47,1, 48,3
1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe (p < 0,05).						
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge (p < 0,05).						
3. Significativement différent de l'estimation observée pour la catégorie de référence (p < 0,05).						
4. Catégorie de référence; le Canada est la catégorie de référence pour les régions.						
Nota : L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées, mais les calories associées à l'alcool ne sont pas présentées séparément. Aucune donnée sur le revenu du ménage (1 759 enfants, 2 080 adultes). Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.						
Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)						

Tableau 6
 Pourcentage de calories provenant des lipides, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 5 ans et plus, Canada, territoires non compris, 1972 et 2004.

Groupe d'âge	1972 ¹	2004	
	%	%	Intervalle de confiance de 95 %
De 5 à 11 ans	38	30,5	30,1, 30,8
12 à 19 ans			
Hommes	41	31,3	30,8, 31,8
Femmes	40	30,8	30,3, 31,3
20 à 39 ans			
Hommes	41	31,0	30,4, 32,7
Femmes	40	31,2	30,5, 31,9
40 à 64 ans			
Hommes	40	31,7	31,1, 32,3
Femmes	39	31,8	31,2, 32,3
65 ans et plus			
Hommes	39	31,0	30,3, 31,6
Femmes	37	30,5	30,0, 31,0
1. Il n'est pas possible d'établir des comparaisons avec les données de 2004.			
Nota : L'apport énergétique estimé comprend les calories provenant des boissons alcoolisées. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.			
Sources des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004); Rapport sur les habitudes alimentaires (1977)			

Tableau 7

Aliments et boissons représentant la majorité des lipides consommés, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

Aliments et boissons	% de la quantité totale de lipides
Pizzas, sandwichs, sous-marins, hamburgers ou hot-dogs	15,9
Produits de pâtisserie (gâteaux, biscuits, muffins, beignes, etc.)	8,5
Lait et boissons à base de lait	5,0
Mets composés de poulet	4,6
Salades (vinaigrettes comprises)	4,6
Fromage	4,2
Mets composés de pâtes	3,7
Pommes de terre frites	3,7
Mets composés d'œufs	3,0
Margarine	2,3
Nota : Comprend les aliments et recettes principales. Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.	
Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)	

Tableau 8

Répartition en pourcentage de la consommation de calories, selon le repas et certaines caractéristiques, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

	Déjeuner/Brunch		Dîner		Souper		Autre	
	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %
Total								
4 à 18 ans	17,3	16,9, 17,6	24,2	23,8, 24,7	31,1	30,6, 31,5	27,4	26,8, 28,0
19 ans et plus	17,7	17,4, 18,1	23,8	23,4, 24,3	35,9	35,4, 36,4	22,6	22,1, 23,1
Groupe d'âge et sexe								
4 à 8 ans	18,0	17,5, 18,6	25,6	24,9, 26,4	29,5	28,6, 30,4	26,8	25,9, 27,8
9 à 13 ans								
Hommes	18,0	17,2, 18,8	24,9	23,6, 26,1	30,9	29,8, 31,9	26,3	25,0, 27,5
Femmes	17,1	16,4, 17,9	24,7	23,8, 25,7	31,9 ¹	30,8, 33,0	26,2	25,1, 27,4
14 à 18 ans								
Hommes	16,4 ¹	15,6, 17,3	22,5 ¹	21,4, 23,6	31,5	30,4, 32,5	29,6 ¹	28,1, 31,0
Femmes	16,4	15,3, 17,5	23,1 ¹	22,1, 24,2	32,5	31,4, 33,7	27,9	26,4, 29,5
19 à 30 ans								
Hommes	16,4	15,3, 17,5	22,2	20,9, 23,5	34,9 ¹	33,3, 36,5	26,5 ¹	24,8, 28,2
Femmes	17,7	16,6, 18,9	23,4	22,0, 24,8	33,1	31,7, 34,4	25,8	24,0, 27,5
31 à 50 ans								
Hommes	17,1	16,2, 18,0	24,9 ¹	23,8, 26,0	35,4	34,1, 36,8	22,6 ¹	21,4, 23,8
Femmes	17,0	16,2, 17,9	22,6 ²	21,5, 23,8	37,1 ¹	35,7, 38,4	23,3 ¹	22,0, 24,6
51 à 70 ans								
Hommes	17,6	16,8, 18,4	23,1 ¹	21,9, 24,2	37,6 ¹	36,4, 38,8	21,7	20,4, 23,0
Femmes	19,1 ^{1,2}	18,2, 20,0	24,7 ^{1,2}	23,6, 25,8	36,8	35,7, 38,0	19,4 ^{1,2}	18,4, 20,4
71 ans et plus								
Hommes	21,9 ¹	20,9, 22,8	25,8 ¹	24,3, 27,2	36,1	34,6, 37,5	16,3 ¹	15,0, 17,6
Femmes	21,2 ¹	20,3, 22,1	27,5 ¹	26,3, 28,6	34,7 ¹	33,5, 35,9	16,6 ¹	15,6, 17,6
Age group and region								
4 à 18 ans								
Atlantique	15,9 ³	15,1, 16,6	23,0	21,7, 24,3	29,1 ³	28,0, 30,2	32,0 ³	30,7, 33,3
Québec	18,1 ³	17,2, 19,0	25,8 ³	24,6, 27,0	32,8 ³	31,5, 34,0	23,3 ³	21,8, 24,9
Ontario	17,5	16,9, 18,2	24,1	23,3, 24,7	30,9	30,2, 31,6	27,6	26,7, 28,5
Prairies	15,8 ³	15,2, 16,5	24,1	23,1, 25,1	30,6	29,8, 31,5	29,5 ³	28,3, 30,6
Colombie-Britannique	17,6	16,6, 18,5	22,9 ³	21,6, 24,2	30,1	28,8, 31,4	29,4 ³	27,5, 31,3
19 ans et plus								
Atlantique	16,6 ³	15,8, 17,4	22,9	22,0, 23,8	34,4 ³	33,3, 35,5	26,2 ³	24,8, 27,6
Québec	19,3 ³	18,5, 20,1	24,9 ³	23,9, 26,0	36,3	35,3, 37,4	19,5 ³	18,4, 20,6
Ontario	17,0 ³	16,4, 17,6	23,6	22,8, 24,5	36,3	35,4, 37,3	23,0	22,2, 23,9
Prairies	17,1	16,2, 17,9	23,1	22,0, 24,2	35,8	34,8, 36,9	24,0 ³	22,9, 25,1
Colombie-Britannique	18,1	17,0, 19,1	23,7	22,5, 24,8	34,9	33,5, 36,3	23,4	21,9, 24,9
Groupe d'âge et revenu du ménage								
4 à 18 ans								
Faible	17,6	14,8, 20,4	27,4	23,4, 31,5	29,8	26,7, 32,9	25,1	21,8, 28,5
Moyen inférieur	16,5	15,4, 17,7	24,4	22,8, 26,0	30,0	28,3, 31,7	29,0	26,7, 31,4
Moyen	17,9	16,8, 18,9	24,1	23,0, 25,2	30,4	29,3, 31,5	27,6	26,2, 29,0
Moyen supérieur	17,3	16,7, 18,0	23,3 ³	22,5, 24,1	31,3	30,3, 32,2	28,1	27,1, 29,1
Élevé ⁴	17,3	16,7, 17,9	24,6	23,7, 25,5	31,4	30,5, 32,2	26,7	25,6, 27,9
19 ans et plus								
Faible	16,3	14,2, 18,5	22,5	20,0, 25,0	36,3	32,8, 39,9	24,8	22,2, 27,5
Moyen inférieur	18,6	16,7, 20,4	24,5	22,4, 26,7	34,7	32,4, 37,0	22,2	19,8, 24,5
Moyen	18,0	17,1, 18,8	24,4	23,3, 25,5	35,9	34,7, 37,2	21,7	20,4, 22,9
Moyen supérieur	17,4	16,9, 18,0	23,5	22,7, 24,3	35,9	35,0, 36,8	23,1	22,3, 24,0
Élevé ⁴	17,5	16,8, 18,1	23,3	22,4, 24,2	36,6	35,7, 37,5	22,6	21,7, 23,6
1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe (p < 0,05).								
2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge (p < 0,05).								
3. Significativement différent de l'estimation observée pour la catégorie de référence (p < 0,05).								
4. Catégorie de référence; le Canada est la catégorie de référence pour les régions.								
Nota : Aucune donnée sur le revenu du ménage (1 759 enfants, 2 080 adultes). Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.								
Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)								

Tableau 9
Répartition en pourcentage des lieux de préparation des aliments consommés, selon certaines caractéristiques, population à domicile de 4 ans et plus, Canada, territoires non compris, 2004.

	Uniquement des aliments préparés à la maison	Certains aliments préparés en restauration rapide	Autre combinaison
	%	%	%
Total			
4 à 18 ans	53,9	24,8	21,3
19 ans et plus	51,7	25,4	22,9
Groupe d'âge et sexe			
4 à 8 ans	60,8	18,9	20,4
9 à 13 ans			
Hommes	54,9 ¹	22,9 ¹	22,3
Femmes	60,2 ²	19,4	20,4
14 à 18 ans			
Hommes	44,6 ¹	32,6 ¹	22,8
Femmes	44,3 ¹	34,5 ¹	21,2
19 à 30 ans			
Hommes	37,9 ¹	39,3 ¹	22,7
Femmes	43,1	34,3	22,6
31 à 50 ans			
Hommes	44,8 ¹	29,8 ¹	25,4
Femmes	48,5 ¹	28,1 ¹	23,4
51 à 70 ans			
Hommes	57,3 ¹	20,0 ¹	22,7
Femmes	61,2 ¹	15,4 ^{1,2}	23,4
71 ans et plus			
Hommes	72,1 ¹	10,0 ¹	17,9 ¹
Femmes	75,7 ¹	8,6 ¹	15,7 ¹
Groupe d'âge et région			
4 à 18 ans			
Atlantique	48,1 ³	27,3	24,6 ³
Québec	52,6	19,0 ³	28,4 ³
Ontario	55,1	26,8 ³	18,1 ³
Prairies	54,5	26,5	19,0 ³
Colombie-Britannique	55,1	24,6	20,2
19 ans et plus			
Atlantique	53,0	26,5	20,5
Québec	53,5	17,7 ³	28,8 ³
Ontario	51,4	28,9 ³	19,6 ³
Prairies	51,4	25,6	23,0
Colombie-Britannique	49,0	28,5 ³	22,6
Groupe d'âge et revenu du ménage			
4 à 18 ans			
Faible	51,2	19,1 ^{3E}	29,7
Moyen inférieur	59,8 ³	17,9 ³	22,3
Moyen	59,5 ³	20,6 ³	19,9
Moyen supérieur	53,1	25,7	21,2
Élevé ⁴	51,1	28,2	20,7
19 ans et plus			
Faible	67,2 ³	18,6 ³	14,1 ^{3E}
Moyen inférieur	61,4 ³	19,7 ³	18,9 ³
Moyen	60,2 ³	22,3 ³	17,5 ³
Moyen supérieur	52,5 ³	23,7 ³	23,8 ³
Élevé ⁴	41,9	31,2	27,0

1. Significativement différent de l'estimation observée pour le groupe d'âge précédent du même sexe (p < 0,05).

2. Significativement différent de l'estimation observée pour les hommes du même groupe d'âge ($p < 0,05$).
3. Significativement différent de l'estimation observée pour la catégorie de référence ($p < 0,05$).
4. Catégorie de référence; le Canada est la catégorie de référence pour les régions.
Nota : Aucune donnée sur le revenu du ménage (1 759 enfants, 2 080 adultes). Ne comprend pas les femmes qui étaient enceintes ou qui allaitaient.
€ à utiliser avec prudence (Coefficient de variation de 16,6 à 33,3 %).
Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Nutrition (2004)